



Les rapports au grand jour de Mehdi Benbarka avec les dirigeants et les leaders des mouvements de Libération à travers le monde parlent pour lui

*Les divagations de "L'Express" et du "Guardian" sont indignes et sans fondement*

Lire page 2

www.libe.ma

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

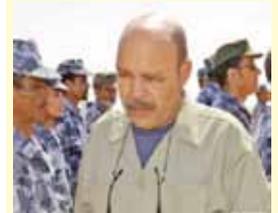
N°: 9503

Mercredi 29 Décembre 2021

## Le Covid-19 s'invite chez nous pour toujours tout en se faisant bénin

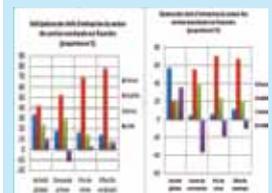
*Le virus devrait s'apparenter aux autres formes du coronavirus qui l'ont précédé*

Après ses déclarations incendiaires, Ould Sidi Bachir se livre aux bourreaux d'Alger



Page 5

Les marchands non financiers s'attendent à une stabilité de leur activité



Page 10

Tirage au sort de la C1 et la C2 Des adversaires jouables pour le WAC, le Raja et la RSB



Page 23



Lire page 3

# Les rapports au grand jour de Mehdi Benbarka avec les dirigeants et les leaders des mouvements de Libération à travers le monde parlent pour lui

*Les divagations de "L'Express" et du "Guardian" sont indignes et sans fondement*



L'USFP réitère sa revendication de mettre à jour l'entière vérité sur l'affaire de l'enlèvement et l'assassinat du martyr Mehdi Benbarka et exige de la France de lever le secret sur ce dossier.

Le journal «The Guardian» a publié certaines prétendues informations ayant trait à des relations «confuses» entre le martyr Mehdi Benbarka et les services de renseignements de différents pays dont la majorité faisait partie de l'ancien bloc de l'Est, particulièrement ceux de l'ex-République tchécoslovaque.

Ces voix, aux motivations contradictoires, ont exploité ces allégations infondées pour envenimer et attaquer d'une manière maladroite le

martyr, sa famille son parti et l'ensemble du courant progressiste.

A la lecture de ladite publication du «Guardian», aucun fait nouveau n'a été relevé mais nous avons constaté que ce n'est qu'une reprise de ce qu'avait diffusé le média français «L'Express» en 2006, parallèlement à l'annonce par le Conseil consultatif des droits de l'Homme (précédemment) de l'ouverture du dossier du martyr Mehdi Benbarka en application des recommandations de l'Instance de l'équité et de la réconciliation.

Il convient de signaler que ce qu'a été publié par «L'Express» à l'époque et repris par le «Guardian» avait fait auparavant l'objet de tentatives de l'instance judiciaire en charge dudit dossier en France, qui, à l'issue d'un examen minutieux de près de 1500 documents des archives des services de renseignements tchécoslovaques, avait conclu à l'absence de conviction quant à l'enrôlement du martyr à leur service de même que la juridiction en question n'a retrouvé aucune trace d'un quelconque enregistrement ou d'une correspondance signée pouvant étayer la prétendue implication. Cela a conduit cette instance judiciaire à rejeter toutes ces prétentions les estimant «non sérieuses et totalement infructueuses», or bien que les pistes d'accusation aient été orientées vers l'implication de composantes des services secrets français dans le kidnapping du martyr Mehdi Benbarka, la juridiction n'a relevé aucune valeur ajoutée desdites publications justifiant de s'y référer.

Aucun responsable de services secrets de l'époque des faits n'a, depuis lors fait de sortie appuyant ces allégations bien que les acteurs du domaine des renseignements ne soient plus tenus par l'obligation de réserve, notamment ceux des pays de l'Europe de l'Est qui se sont disloqués après la chute du mur de Berlin, obligation par ailleurs toujours en vigueur pour les anciens agents d'Etats existant toujours, considérés à cet effet comme de véritables mines d'informations journalistiques et historiques.

Les rapports, au grand jour, entre le martyr Mehdi Benbarka et les leaders des pays et mouvements de libération internationaux, sont beaucoup plus grands que «l'avisement» contenu dans les publications de «L'Express» et du «Guardian». Par ailleurs, si son ambition était l'accès au pouvoir, au prestige, à l'argent et à l'influence, il aurait aisément récolté des gains dépassant, de loin, tout ce que lui aurait rapporté la prétendue implication et ce sans aucun risque...

Bien au contraire, c'était un homme de principes, un leader tiers-mondiste qui aspirait à la libération des peuples, l'édification de sociétés libres, développées, socialement justes et capables de faire face à toutes les formes de colonialismes, manifestes, soient-elles ou déguisées.

“

C'était un homme de principes, un leader tiers-mondiste qui aspirait à la libération des peuples, l'édification de sociétés libres, développées, socialement justes et capables de faire face à toutes les formes de colonialisme, manifestes, soient-elles ou déguisées

“

L'USFP réitère sa revendication de mettre à jour l'entière vérité sur l'affaire de l'enlèvement et l'assassinat du martyr Mehdi Benbarka et exige de la France de lever le secret sur ce dossier

Là-dessus, bien que le rapport inacceptable du «Guardian», se soit réservé en s'abstenant de qualifier d'espion le martyr Benbarka, optant plutôt pour le statut de partie de communication secrète qui désigne en fait tous les personnalités contactées pour échanger les visions et bien qu'il n'ait été fait aucune allusion aux prétendus rôles joués par le martyr contre les intérêts et le régime du Maroc, les mauvaises langues n'ont pas hésité, vainement, bien entendu, de reproduire de ce que répétait le sanguinaire Oufkir à son sujet.

Nous, à l'Union socialiste des forces populaires, nous réitérons notre fierté du martyr Mehdi Benbarka, leader nationaliste, tiers-mondiste et international de même que ladite publication intervient pour nous inciter à saisir cette occasion pour réitérer notre revendication à l'égard du gouvernement français de lever le secret total sur tout ce qui se rapporte à ce dossier et réclamer également au gouvernement marocain de positivement interagir avec toutes les demandes de la justice française y afférentes.

# Le Covid-19 s'invite chez nous pour toujours tout en se faisant bénin

*Le virus devrait s'apparenter aux autres formes du coronavirus qui l'ont précédé*

Confrontés à une troisième vague de contaminations, les Marocains vont encore devoir composer avec les contraintes liées au Covid. Après plus d'un an et demi de crise, une question continue de brûler les lèvres : quand est-ce qu'on sera enfin débarrassés de ce virus ?

À mesure qu'il continue sur sa lancée, l'issue la plus probable au long terme est que le virus devienne endémique dans diverses régions du monde, c'est-à-dire qu'il circule en permanence au sein des populations humaines avec cependant un nombre réduit de cas graves. Après des années ou même des décennies, le Covid-19 pourrait devenir une maladie bénigne, comme les quatre coronavirus humains qui contribuent au rhume banal. La revue scientifique *Nature* avait demandé à plus de 100 immunologistes, virologues et experts de la santé du monde entier si le Sars-CoV-2 pouvait être éradiqué. Près de 90% des personnes interrogées ont répondu «non» : il existe des preuves, ont-ils dit, que le coronavirus est susceptible de devenir endémique.

Selon Dr. Abdelilah.K, médecin anesthésiste-réanimateur au CHU Ibn Rochd de Casablanca, «l'un des principaux facteurs qui déterminera l'avenir du Covid-19 est notre immunité face à la maladie». «L'immunité contre tout agent pathogène, Sars-CoV-2 y compris, n'est pas binaire comme un interrupteur, mais elle se rapproche plutôt du variateur : notre système immunitaire peut nous offrir différents degrés de protection partielle face à un pathogène et ainsi nous éviter une forme grave de la maladie, sans pour autant empêcher l'infection ou la transmission», a-t-il expliqué, avant de préciser que «de façon générale, cet effet de protection partielle est l'une des raisons pour lesquelles les



quatre coronavirus endémiques chez l'Homme, ceux à l'origine du rhume banal, présentent des symptômes aussi bénins». L'anesthésiste-réanimateur rappelle, dans ce sens, que l'OMS estime que 290.000 à 650.000 personnes dans le monde meurent chaque année de causes liées à la grippe. «Ces maladies sont devenues gérables, avec un nombre de morts calculé», précise-t-il. Et de souligner : «Les scientifiques s'attendent à ce que ce soit le cas avec le Covid-19». Notre interlocuteur explique que «dans ce scénario, le virus persiste mais les gens développent une certaine immunité contre lui grâce à la vaccination et aux infections naturelles. Par conséquent, les cas graves de la maladie sont moins nombreux et les hospitalisations et les décès ne sont pas de l'ampleur que nous avons connue jusqu'à présent».

Pour ce spécialiste, «l'éradication des maladies infectieuses est un phénomène rare. En fait, à ce jour, l'OMS n'a déclaré officiellement l'éradication que de deux maladies virales : la variole et la peste bovine». Et seule la variole - une maladie ancienne qui a créé des épidémies tout au long de l'histoire et causé jusqu'à 500 millions de décès au 20ème siècle jusqu'à son éradication dans les années 80 - est comparable au Covid-19 en termes de répartition géographique et de portée. «Un ensemble unique de circonstances a aidé à éradiquer la variole, principalement grâce au développement d'un vaccin qui a coupé la transmission du virus. Malheureusement, les vaccins anti-Covid-19 développés jusqu'à présent n'ont pas obtenu le même effet», tient à rappeler Dr Abdelilah.K qui nous explique également que «des vaccins dont nous disposons aujourd'hui, dans certains cas, ne préviennent pas l'in-

fection. Ils la modifient simplement et rendent la maladie moins grave. Les personnes vaccinées peuvent toujours transmettre le virus à d'autres». «Le public doit prendre conscience que cette maladie ne va pas disparaître, dit-il. «Nous allons pouvoir la gérer grâce aux vaccins et à la médecine moderne, mais ce n'est pas quelque chose qui finira tout simplement par s'en aller», met-il en garde. «De toute façon, les stratégies employées depuis l'apparition du virus visent son élimination plutôt que son éradication», rappelle Dr Abdelilah.K, tout en mettant la lumière sur le cas de la Nouvelle-Zélande qui avait même visé une stratégie «zéro Covid», mais avait fini par l'abandonner.

Il y a quelques mois, le monde entier avait également les yeux rivés sur Israël, qui avait ouvert le bal de la vaccination. La campagne a été tellement efficace que le pays a choisi d'éliminer presque toutes les restrictions. Conséquence ? Une immense vague, plus importante que les précédentes. Le Royaume-Uni a également été l'un des premiers pays à abolir la plupart des mesures et les répercussions ont été désastreuses. Le pays était jusqu'au 15 mai 2021 à une moyenne de 2200 nouveaux cas par jour, il est aujourd'hui à plus de 100.000 nouvelles contaminations recensées quotidiennement.

De son côté, Dr Rania.O, médecin-biologiste au CHU Ibn Rochd, estime, elle aussi, qu'avec une certaine immunité, acquise via vaccination ou suite à une infection, le virus finira par devenir endémique. «Cela signifie qu'il ne disparaîtra probablement pas, mais qu'il provoquera moins d'hospitalisations et moins de décès», explique-t-elle. «Parce que l'existence d'un vaccin, même avec une efficacité très éle-

vée, n'est pas une garantie d'éliminer ou d'éradiquer une maladie infectieuse», a-t-elle ajouté, avant d'avertir sur la comparaison faite avec la rougeole. «C'est une comparaison qui a ses limites», souligne-t-elle. «On peut certes espérer que les vaccins suffiront à éliminer le Covid-19 comme ils l'ont fait pour la rougeole, mais c'est mal connaître le virus auquel on a affaire», indique Dr Rania.O. Et d'expliquer : «La rougeole est un virus stable qui ne change pas lorsqu'il se multiplie pour infecter plus de gens. Au contraire, avec le Sars-CoV-2, on a vu apparaître, depuis un an et demi, plusieurs variants, certains plus virulents que la souche originale».

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) s'est, quant à elle, montrée plus optimiste. Même si tous les indicateurs sont actuellement au rouge et que le nombre de cas recommence à exploser en raison notamment de la propagation du variant Omicron, Maria Van Kerkhove, responsable technique de la lutte contre cette pandémie au sein de l'OMS, se veut plutôt rassurante. Elle a en effet laissé entendre qu'une sortie de crise était envisageable pour 2022. Autant dire que l'année prochaine promet donc d'être décisive. «Nous pouvons endiguer la mortalité du Covid-19 et nous pouvons aussi réduire la propagation», a-t-elle déclaré, avant d'ajouter : «2022 est l'année où nous pouvons en finir avec la pandémie de Covid-19. Nous avons des outils aujourd'hui qui permettent de contenir la dangerosité de la maladie. Nous pouvons réduire la morbidité, les hospitalisations, les formes graves, ceux qui sont en réanimation, ceux qui meurent». De quoi raviver un peu l'espoir à l'approche de la nouvelle année.

Mehdi Ouassat



L'éradication des maladies infectieuses est un phénomène rare

# Rapatriement de plus de 5000 Marocains bloqués à l'étranger



**5.760** Marocains qui étaient bloqués à l'étranger suite à la décision des autorités marocaines de suspendre le 29 novembre dernier les vols internationaux à destination du Royaume, ont été rapatriés via des ponts aériens depuis les Émirats Arabes Unis, le Portugal et la Turquie, a affirmé, lundi à Rabat, le ministre délégué chargé des Relations avec le Parlement, porte-parole du gouvernement, Mustapha Baitas.

Après la suspension par les autorités marocaines, le 29 novembre dernier, des vols internationaux à destination du Royaume, tous les services et moyens nécessaires ont été mobilisés pour assurer le rapatriement des citoyens marocains ayant voyagé hors du territoire national pour des motifs de tourisme, professionnels, familiaux ou médicaux et qui se sont retrouvés bloqués à l'étranger, a indiqué le ministre en réponse à une question à la Chambre des représentants sur la situation des Marocains bloqués à l'étranger, faisant savoir que l'opération de rapatriement a bénéficié à quelque 5.760 citoyennes et citoyens durant la période allant du 15 au 22 décembre 2021.

A cet égard, M. Baitas a indiqué qu'en coordination avec les autorités marocaines compétentes, notamment

les ministères des Affaires étrangères, de l'Intérieur, de la Santé, des Transports et du Tourisme, ainsi que la Direction générale de la sûreté nationale, des ponts aériens ont été organisés à partir de trois pays, à savoir le Portugal, la Turquie et les Émirats Arabes Unis, expliquant que le choix a été porté sur ces pays du fait qu'ils constituent des zones de transit régionales qui permettent de cibler et de faciliter le retour des citoyens marocains bloqués dans les différentes régions continentales dans lesquelles ils sont largement concentrés (Europe, Asie, monde arabe).

Cette opération a permis de rapatrier entre 1.000 et 1.500 personnes quotidiennement, en adoptant des critères objectifs et précis au sujet des bénéficiaires, appliqués de manière flexible et citoyenne en prenant en considération les particularités au cas par cas, a relevé le ministre, notant que les citoyens concernés ont pleinement adhéré à cette opération, en toute conscience et responsabilité.

Il a également indiqué que ces vols spéciaux se sont déroulés dans le respect d'un protocole sanitaire spécial qui a consisté à fournir le résultat du test PCR au moins 48 heures avant le vol, de se mettre en quarantaine pendant sept jours dans des hôtels désignés à cet effet aux frais du gouvernement,

torités sanitaires compétentes.

Les rapatriés ont été répartis sur les établissements hôteliers désignés à cet effet dans les villes d'Agadir (1.937 bénéficiaires), Marrakech (1.550), Casablanca (935), Fès (669) et Tanger (669), a précisé M. Baitas, faisant savoir que parmi les rapatriés, certains ont déjà terminé la période d'isolement sanitaire à l'hôtel.

En application des Hautes orientations Royales, a-t-il ajouté, de grands efforts ont été consentis avec une organisation logistique de qualité afin d'assurer le bon déroulement de cette opération et ce, à travers la mobilisation des avions, la réalisation d'analyses médicales à l'arrivée, l'organisation du transport interne de l'aéroport vers les hôtels et la réalisation de nouvelles analyses toutes les 48 heures. S'agissant des prix des billets, il a souligné que d'importants efforts ont été déployés pour les rendre à la portée des voyageurs malgré que des vols de rapatriement ont été programmés avec une faible capacité, ne dépassant pas des fois 25 à 30%, relevant que l'annonce des dates des vols au moins 48 heures à l'avance a permis aux voyageurs de prendre leurs dispositions nécessaires et se procurer leurs billets.

Toutes ces mesures et dispositions ont nécessité la mobilisation par le gouvernement d'une importante enveloppe budgétaire, a-t-il dit, relevant que la problématique des déplacements et voyages demeure l'un des plus grands défis auxquels est confronté le monde entier en ces temps de pandémie.

## Le Maroc est prêt à faire face au variant Omicron en cas de revers épidémique

Le Royaume est prêt à faire face au variant Omicron en cas de revers épidémique, a assuré, lundi à Rabat, le ministre de la Santé et de la Protection sociale, Khalid Ait Taleb.

Le système de santé a tiré les leçons de la pandémie et il est désormais capable de s'adapter à la gestion de la situation épidémiologique, a affirmé M. Ait Taleb en réponse à une question sur les "Mesures proactives pour protéger le Royaume du variant Omicron" présentée par le groupe parlementaire Authenticité et modernité, lors d'une session consacrée aux questions orales à la Chambre des représentants.

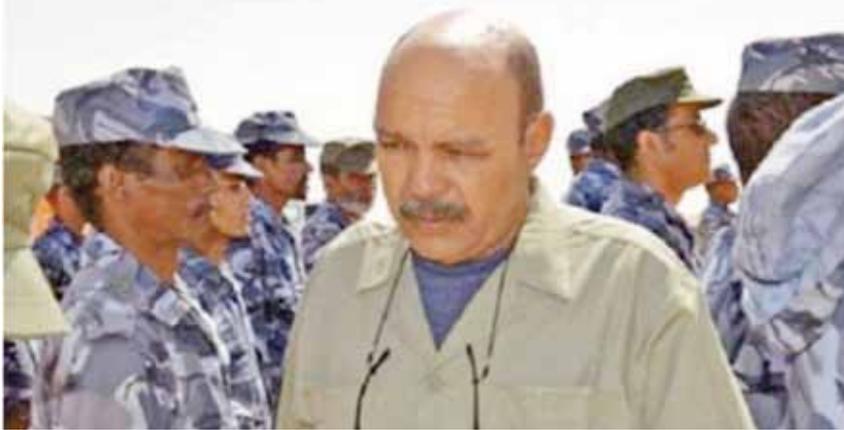
En cas de revers épidémique, le système de santé est paré pour faire face au nouveau variant, que ce soit en termes de capacité hospitalière, de réanimation, ou de matériel nécessaire, a-t-il dit, rappelant que le variant Omicron, qui est connu pour sa propagation rapide et sa faible mortalité, est moins dangereux que le virus classique et les variants "Alpha" et "Delta".

Le ministre a toutefois fait état d'une "certaine ambiguïté autour du nouveau variant car a-t-il argué, nous ne connaissons pas ses effets à moyen terme".

De l'avis de M. Ait Taleb, le Royaume peut circonscrire le nombre de cas du nouveau variant, qui est cinq fois plus contagieux que "Delta", et ce à travers le respect des mesures préventives et l'accélération de la prise de la troisième dose de rappel, qui renforce l'immunité contre Omicron à 75%.

Le ministre a également souligné la nécessité de maintenir un haut niveau de surveillance et de vigilance, et de suivre de près la situation épidémiologique en Europe et dans le reste du monde, soulignant que le Maroc n'est pas à l'abri d'un nouveau revers, notamment après l'émergence d'une cinquième vague en Europe.

# Après ses déclarations incendiaires, Ould Sidi Bachir se livre aux bourreaux d'Alger



La déclaration du pseudo-ministre du Polisario qui en dit long sur la foutaise séparatiste, lui a valu d'être convoqué illico presto par le parrain algérien. Ainsi, écourtant une tournée qui devait le mener en Belgique, en Hollande et en Espagne, Moustapha Ould Sidi Bachir a atterri à Alger où il a été reçu par les soi-disant représentants du Polisario en Algérie, le président de la commission algérienne de soutien à « on ne sait quoi » ainsi que d'autres officiels algériens. Il devait être interrogé par une commission d'officiers et de dignitaires du régime algérien. On ne sait pas encore si Brahim Ghali serait autorisé à assister à l'interrogatoire de Ould Sidi Bachir.

Rappelons que la déclaration de ce dernier avait suscité un communiqué laconique de la part de la pseudo-direction du Polisario. Dans ce communiqué, le Polisario accuse les services de renseignement marocains de déformer les déclarations du pseudo-ministre à travers « des montages mal intentionnés ». L'agence algérienne de presse, une fois n'est pas coutume, n'a pas soufflé mot à ce sujet.

Notons que lors d'une rencontre avec des membres du Polisario en France, Moustapha Ould Sidi Bachir avait demandé à ses interlocuteurs de ne plus l'appeler « ministre » car il n'était qu'un réfugié en terre algérienne. Il a également souligné que Brahim Ghali, Ould si Moustapha de son vrai nom, n'était

lui aussi qu'un réfugié en Algérie où il vit comme tous les séquestrés des camps de Tindouf de dons et qu'ils ne peuvent même pas se prévaloir de la qualité de réfugiés car ils ne sont pas recensés par le HCR.

Selon les observateurs, son retour en Algérie relève du suicide. Pour bien moins que cette déclaration, des dizaines de sahraouis ont été exécutés sans aucune forme de jugement.

Chengriha éliminera-t-il Ould Sidi Bachir comme il l'a fait avec tant d'autres ? A moins qu'il ne soit contraint de l'épargner, sa fraction étant la plus forte démographiquement par rapport aux autres composantes des Rguibat.

Ahmadou El-Katab

## Colloque à Laâyoune sur les fondements et priorités du processus de développement au Sahara marocain

Un colloque sur "Le processus de développement dans les provinces du Sud, fondements et priorités" s'est tenu récemment à Laâyoune, à l'initiative du Réseau indépendant des droits de l'Homme. Le président de cette instance, Moulay Lahcen Naji, a souligné que l'organisation de ce colloque, animé par des universitaires, des chercheurs et des militants des droits humains, s'inscrit dans le cadre d'une série de panels de discussion organisés par cette ONG afin d'ouvrir un dialogue "objectif" qui accompagne la dynamique de développement que connaissent les provinces du Sud.

Il a ajouté que cette rencontre constitue une opportunité pour aborder un ensemble de thématiques à même de contribuer à la mise en place d'un processus de développement "juste" dans les régions du Sahara marocain garantissant une justice sociale et territoriale et le respect des droits humains. Les participants à cette réunion ont examiné les fondements et les priorités du nouveau modèle de développement des provinces du Sud, mettant l'accent sur les défis les plus marquants de ce processus dans les domaines économique, social, culturel et de la gouvernance.

Les interventions ont souligné la nécessité d'accorder l'importance nécessaire aux droits de l'Homme, à la dimension sociale et économique dans la réalisation des chantiers du nouveau modèle de développement, et de trouver les champs de complémentarité entre le rapport préparé par la Commission spéciale sur le nouveau modèle de développement et le nouveau modèle de développement des provinces du Sud, lancé par SM le Roi Mohammed VI en 2015. Ils ont appelé à cette occasion à encourager les jeunes à créer des entreprises, à promouvoir les opportunités d'emploi, à améliorer les conditions de vie des enfants, femmes et groupes vulnérables et à accorder l'importance à la situation des immigrés dans la région, en plus de prendre soin du patrimoine culturel de la région et l'adoption d'une gouvernance démocratique fondée sur la reddition des comptes.

## Khairallah Khairallah : *Le Maroc a prouvé sa capacité à défendre ses intérêts à l'abri de toute surenchère*

Le Maroc a prouvé sa capacité à défendre ses intérêts à l'abri de toute forme de surenchère, a déclaré le journaliste et écrivain libanais Khairallah Khairallah, expliquant que l'année 2021 a été une success story marocaine par excellence, réalisée malgré toutes les difficultés que traverse le monde, notamment à la lumière de la nouvelle vague de propagation de la pandémie de Covid-19.

Dans un article publié lundi dans le journal londonien "Al-Arab" sous le titre "Maroc 2021: Une success story", le journaliste libanais a expliqué que l'importance de cette réussite réside dans le fait qu'elle n'a pas été isolée, liée à une année particulière ou à un événement unique autant qu'elle est de nature cumulative étalée sur toute la carte du Royaume, y compris les provinces du Sud.

Il a ajouté qu'un an après que les Etats-Unis ont reconnu la ma-

rocanité du Sahara, fin 2020, le sommet du Conseil de coopération du Golfe (CCG) est venu confirmer la relation privilégiée entre ces pays et le Royaume du Maroc.

Il a écrit, à cet égard, que "l'audace de la position des pays du Golfe, tournée vers l'avenir, a dépassé la question de l'Iran, sur laquelle la position est claire, pour s'étendre à l'Afrique du Nord, où le régime algérien pratique une agressivité dans ses relations avec le Maroc", et que "le message des pays du Golfe au régime algérien, qui aspire à accueillir le prochain sommet arabe, est très clair, car les États du CCG ont souligné la marocanité du Sahara d'une part, et le partenariat avec le Maroc, d'autre part".

Il a également exprimé l'espoir que "2022 soit l'année de la reconnaissance par la majorité des pays de la marocanité du Sa-

hara, emboitant le pas au Conseil de coopération du Golfe pour rejeter le jeu de chantage auquel est soumis le Maroc depuis plus de 45 ans, à partir du moment où il a recouvert pacifiquement ses provinces du Sud à l'automne de 1975".

L'article rapporte que le Maroc a réussi à être une "oasis" de paix et de stabilité dans une région turbulente comme l'Afrique du Nord, soulignant qu'"il est impossible de limiter les transformations que connaît le Maroc à une région comme Tanger ou Tanger-Med au large de l'Espagne, mais il faut mettre en avant le développement de la capitale Rabat et de la capitale économique Casablanca, jusqu'à Laâyoune et Dakhla au Sahara, pour s'assurer du grand changement pour le mieux qui s'opère dans chaque région du Royaume du Maroc".

Par ailleurs, ajoute le journa-

liste écrivain, "le Maroc est devenu une porte d'entrée importante de l'Europe vers l'Afrique, et il est devenu possible de vérifier l'étendue de la clairvoyance de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, qui a fait réintégrer le Maroc à l'Union africaine en 2017, sachant que cette étape importante a été accompagnée de plusieurs visites dans différents pays du continent Noir pour établir des intérêts communs entre ces pays d'une part, et le Maroc d'autre part, surtout que ces intérêts comprennent la création d'usines pour convertir le phosphate marocain en engrais qui servent le secteur agricole dans plusieurs pays africains. Parallèlement, le Maroc a aidé les pays africains dans le domaine médical et dans la diffusion d'une culture de la modération à tous les niveaux".

Il a souligné que cette réussite marocaine n'est pas venue du

néant, en revanche, elle repose sur le développement d'infrastructures, la liaison des villes marocaines entre elles et le renforcement du front intérieur en consolidant l'expérience démocratique.

Le journaliste et écrivain libanais a déclaré qu'il y avait encore des défis auxquels le Maroc est confronté en 2022, au premier rang l'insistance du régime algérien à fuir ses crises internes pour une escalade avec le Maroc, ainsi que les répercussions de la pandémie de "Covid-19", vu que les revenus du tourisme ont été fortement affectés compte tenu de la suspension du trafic aérien, ajoutant que le Maroc se développe constamment en investissant dans le capital humain et tout ce qui permettrait de développer les infrastructures et le système de protection sociale des citoyens aux revenus limités et d'améliorer le système de santé.



## Perturbations dans le ciel

# Nouvelles mesures en France

Le variant Omicron continue de fortement perturber le transport aérien, avec des milliers de vols annulés depuis le week-end de Noël, une progression épidémique fulgurante qui a par ailleurs contraint la France à prendre à son tour de nouvelles mesures dont le télétravail "obligatoire" trois jours minimum par semaine.

Mais si ce variant très contagieux identifié en Afrique du Sud en novembre constitue "une source d'inquiétude", il "ne devrait pas être une source de panique", a assuré de son côté le président américain Joe Biden. Le transport aérien, particulièrement prisé en cette période de fêtes, restait lundi perturbé en raison de ce variant très contagieux identifié en Afrique du Sud en novembre.

Quelque 8.300 liaisons aériennes internationales ou intérieures ont été annulées ce week-end, des dizaines de milliers de vols ont enregistré des retards entre vendredi et dimanche. Durant ce long week-end, les compagnies aériennes chinoises ont à elles seules supprimé plus de 2.000 vols, dont un grand nombre pour Xi'an, dont les 13 millions d'habitants sont confinés. Les perturbations se poursuivaient lundi (près de 2.500 vols annulés) et mardi (plus de 800 à ce stade), selon le site FlightAware. En Europe, épiceptre mondial du rebond épidémique, plusieurs pays ont décidé de nouvelles restrictions pour éviter l'engorgement des hôpitaux.

La région Europe est celle qui enregistre le plus de cas dans le monde, avec 2.901.073 ces sept derniers jours (55% du total mondial), ainsi que le plus de décès avec 24.287 morts la semaine passée

(53% du total), suivie de la zone USA/Canada (10.269, 22%).

"Tout cela semble être un film qui n'en finit pas", a reconnu le Premier ministre français Jean Castex en présentant les nouvelles mesures pour faire face à une "situation sanitaire extrêmement tendue". La barre des 100.000 nouveaux cas quotidiens a été franchie samedi pour la 1ère fois.

Ainsi, "à compter de lundi et pour une durée de trois semaines", "le recours au télétravail sera rendu obligatoire" quand c'est possible et "à raison de 3 jours minimum par semaine et si possible 4 jours", a-t-il détaillé. "Les grands rassemblements seront limités à une jauge de 2.000 personnes en intérieur et 5.000 personnes en extérieur", y compris dans les enceintes sportives, a-t-il annoncé. Mais pas de report de la rentrée scolaire prévue le 3 janvier. Ni de couvre-feu pour le passage à la nouvelle année.

La Grèce va de son côté fermer, à partir du 3 janvier, les restaurants et bars à minuit et ne permettre des tablées que de six personnes dans ces établissements. Et les personnes dans les entreprises et les administrations publiques doivent passer à 50% de télétravail à partir du 3 janvier et jusqu'au 16 janvier. Le Danemark et l'Islande ont annoncé de nouveaux records de cas quotidiens de Covid-19. Et la Norvège a indiqué que le nouveau variant du coronavirus était désormais majoritaire dans la capitale, Oslo.

De l'autre côté de l'Atlantique, les Etats-Unis s'approchent eux aussi de leur record de contaminations, avec près de 215.000 nouveaux cas dimanche, un bond de 83% en 14 jours. Les autorités sanitaires de New York ont tiré la



sonnette d'alarme sur "la hausse des hospitalisations pédiatriques associées au Covid-19".

Mais le président Biden a refusé de céder à la panique: Omicron n'aura pas le même impact que la première vague de Covid-19 il y a un an ou que le variant Delta cette année, a-t-il estimé, en raison de la campagne massive de vaccination et du dépistage. "Nous ne voyons pas les hospitalisations augmenter autant" qu'avant, a affirmé Joe Biden, alors que 72% de la population a reçu au moins une injection.

Il a toutefois admis que certains hôpitaux du pays étaient "dépassés, en termes d'équipements et de personnel", par une hausse des hospitalisations, en majorité des personnes non vaccinées qui sont encore nombreuses.

En Chine, qui se prépare aux Jeux olympiques d'hiver (4 au 20 février) et applique depuis l'an passé une "stratégie zéro Covid", la ville de Xi'an (nord) a promis d'imposer les mesures "les plus strictes" après le dépistage de plusieurs centaines de cas de Covid. Les habitants de la ville sont contraints de rester chez eux depuis jeudi, avec le droit de sortir seulement une fois tous les trois jours pour le ravitaillement. Et à partir de lundi, seuls les automobilistes impliqués dans la lutte anti-épidémique ont le droit de prendre le volant.

Le coronavirus s'étend jusqu'en mer. Selon le quotidien Washington Post, plusieurs navires de croisière se sont ainsi vu refuser l'escale dans des ports des Caraïbes. Selon le CDC, la principale

agence de santé publique aux Etats-Unis, plus de 60 navires de croisière font l'objet d'enquêtes des autorités sanitaires américaines après l'apparition de cas de Covid-19 à bord.

En Israël, un hôpital a commencé lundi à administrer une quatrième dose du vaccin anticoronavirus à ses soignants, dans le cadre d'un essai clinique qui devrait précéder une campagne nationale.

La pandémie de Covid-19 a fait au moins 5.398.049 morts dans le monde depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre 2019 dans ce pays, selon un bilan établi lundi par l'AFP à partir de sources officielles. L'Organisation mondiale de la santé estime que le bilan réel pourrait être deux à trois fois supérieur.

## Les autorités sanitaires américaines réduisent de moitié la durée d'isolement en cas d'infection au Covid-19

Les personnes positives au Covid-19 peuvent désormais réduire de dix à cinq jours leur durée d'isolement, à condition qu'elles soient asymptomatiques, ont annoncé lundi les autorités sanitaires américaines, qui ont réduit également cette durée pour les cas contacts.

Les Centres de prévention et de lutte contre les maladies (CDC), principale agence sanitaire des Etats-Unis, ont précisé dans un communiqué que cette modification était "justifiée par la science", selon laquelle la majorité des infections ont lieu dans les deux jours précédant et les trois

jours suivant l'apparition des symptômes. "Ces mises à jour permettent à chacun de poursuivre sa vie quotidienne en sécurité," a expliqué dans un communiqué Rochelle Walensky, la directrice des CDC.

Le variant Omicron, bien plus transmissible, est désormais majoritaire aux Etats-Unis, et le nombre de cas est en très forte hausse dans le pays, à plus de 200.000 cas quotidiens sur les deux derniers jours, s'approchant du record de janvier dernier. Les responsables s'inquiètent d'une paralysie de certains secteurs économiques par carence de main d'oeuvre.

Tout en réduisant de moitié l'isolement pour les personnes asymptomatiques, les autorités sanitaires leur conseillent de porter le masque dans les cinq jours qui suivent. La durée de quarantaine pour les cas contacts non vaccinés est également réduite de 14 à 5 jours, avec également le conseil de porter rigoureusement un masque dans les cinq jours qui suivent. Selon ces recommandations, les cas contacts pleinement vaccinés n'ont pas besoin de s'isoler.

Le 23 décembre, ces autorités avaient déjà réduit la durée d'isolement pour les

soignants. Les recommandations des CDC ont valeur de référence et sont largement suivies aux Etats-Unis, mais elles ne constituent pas une obligation fédérale. La hausse brutale du nombre de cas dans le pays, et les périodes d'isolement qui vont avec, ont conduit ces derniers jours les compagnies aériennes à annuler des vols par centaines.

Lundi matin, le président Joe Biden a reconnu que certains hôpitaux du pays étaient "dépassés, en termes d'équipements et de personnel", mais a demandé aux Américains de ne pas céder à la "panique".

# Au Yémen, les rebelles annoncent une reprise des vols humanitaires vers Sanaa

Les rebelles Houthis ont annoncé mardi la reprise "temporaire" des vols humanitaires de l'ONU vers l'aéroport de Sanaa, après une semaine d'interruption à la suite de frappes de la coalition militaire emmenée par l'Arabie saoudite sur la capitale yéménite contrôlée par les insurgés.

L'aide humanitaire est cruciale au Yémen, pays pauvre de la péninsule arabique qui a plongé dans un conflit dévastateur après la prise de Sanaa par les Houthis en 2014.

Le coup de force des insurgés qui contrôlent une bonne partie du nord du pays a entraîné en 2015 l'intervention militaire de la coalition pour venir en aide au gouvernement yéménite. "L'autorité de l'aviation civile annonce la reprise temporaire des vols de l'ONU et d'autres organisations vers l'aéroport de Sanaa", a indiqué la chaîne de télévision des rebelles Al-Massirah.

Les Houthis "ont informé les organisations internationales que l'aéroport de Sanaa est prêt à recevoir les vols", a ajouté la même source.

L'Arabie saoudite, qui contrôle le ciel aérien yéménite, interdit aux avions civils de se poser à l'aéroport de Sanaa, mais autorise les vols humanitaires.

Selon les rebelles, les vols

humanitaires de l'ONU vers Sanaa ont été interrompus le 22 décembre après des frappes aériennes de la coalition militaire, mais cette dernière accuse les insurgés d'avoir fermé l'aéroport deux jours avant son attaque.

Le conflit au Yémen s'est intensifié ces derniers jours, après que deux personnes ont été tuées et sept blessées en territoire saoudien dans une attaque revendiquée par les Houthis, soutenus par l'Iran, grand rival régional de l'Arabie saoudite.

Dans la foulée, Ryad a déclenché samedi une opération militaire "à grande échelle" au Yémen faisant trois morts et six blessés dans le pays.

Dimanche, le porte-parole de la coalition, Turki al-Maliki, a accusé les Houthis d'avoir "militarisé" l'aéroport de Sanaa et de l'utiliser "comme point principal de lancement de missiles balistiques et de drones" vers l'Arabie saoudite.

La coalition a également accusé le Hezbollah libanais d'aider les Houthis à attaquer le royaume depuis l'aéroport, une allégation rejetée lundi par le puissant mouvement chiite.

Les Houthis ont affirmé mardi que la coalition empêchait "l'arrivée de nouveaux équipements de communications et d'aide à la navigation



vers l'aéroport de Sanaa (nécessaires) pour remplacer les anciens".

"L'ONU et les organisations internationales sont au courant que le bon fonctionnement de ces équipements n'est pas garanti à long terme, étant donné qu'ils sont vieux", ont indiqué les rebelles dans un communiqué.

Ces derniers mois, les Houthis ont accentué leurs attaques

de drones piégés et de missiles balistiques contre le riche royaume voisin.

En octobre, l'une d'elles avait fait dix blessés à l'aéroport de Jazan, dans le sud de l'Arabie saoudite, quelques jours après une autre attaque -- déjouée -- ayant visé l'aéroport Abha, situé à plus de 200 km au nord de Jazan, selon les médias d'Etat.

L'ONU et les Etats-Unis font pression pour mettre fin

de la guerre au Yémen, mais les Houthis exigent la levée du blocus sur l'aéroport de Sanaa, avant tout cessez-le-feu ou négociations.

Selon l'ONU, la guerre au Yémen a causé la mort de 377.000 personnes, dont environ 227.000 décès dus aux conséquences indirectes du conflit, telles que le manque d'eau potable, la faim et les maladies.

## En Ukraine, les réservistes se préparent à une guerre avec la Russie

Dans une zone boisée aux abords de Kiev, la capitale de l'Ukraine, l'entraînement bat son plein. Le but : repousser une embuscade tendue par des soldats russes.

Ces hommes et ces femmes qui se retrouvent le samedi pour s'entraîner, dans la neige ou la boue suivant la saison, sont des réservistes de l'armée ukrainienne.

Dans l'un des scénarios du jour, ils répliquent à une attaque surprise de l'ennemi russe, kalachnikovs factices à la main, tandis que des grenades fumigènes explosent autour d'eux.

Pour ces civils, qui en temps normal sont étudiants, architectes ou chercheurs, se préparer à la guerre avec Moscou est un devoir. "Chaque habitant de ce pays doit savoir ce qu'il aura à faire (...) si l'ennemi envahit" l'Ukraine, proclame auprès de l'AFP Daniil Larine, un étudiant de 19 ans, lors d'une pause entre deux simulations.

Ce jeune homme fait partie d'un groupe d'une cinquantaine de réservistes qui participent à cet entraînement mené dans une ancienne fabrique soviétique de goudron.

Pour ces volontaires de la réserve, ces manoeuvres sont d'autant plus nécessaires que, d'après Kiev et ses alliés occidentaux, la Russie a massé des dizaines de milliers de militaires et des armes lourdes aux frontières de l'Ukraine en prévision d'une éventuelle invasion.

L'armée ukrainienne, qui compte quelque 215.000 membres, se bat déjà depuis 2014 contre des séparatistes pro-russes dans l'est de l'Ukraine, un conflit qui a fait plus de 13.000 morts.

Moscou, qui a annexé la péninsule ukrainienne de Crimée en 2014, dément tout projet d'agression et se présente au contraire comme la victime de manoeuvres politiques, militaires et diplomatiques toujours plus menaçantes de l'Otan.

Le président russe Vladimir Poutine a d'ailleurs évoqué des mesures de représailles "militaires et techniques" si les pays de l'Alliance atlantique ne cédaient pas à ses exigences, en particulier l'interdiction de tout élargissement futur de cette coalition, notamment à l'Ukraine.

Des pourparlers entre Moscou et Washington pour tenter de négocier une

désescalade sont prévus le 10 janvier, selon la Maison Blanche.

Une réunion entre la Russie et l'Otan pourrait ensuite avoir lieu le 12 janvier, suivie le 13 d'une rencontre entre la Russie et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). Mais dans le contexte actuel de tension, les 100.000 réservistes ukrainiens sont formés à "manier des armes, savoir comment réagir pendant des affrontements, comment défendre des villes", explique M. Larine.

Parmi eux, Marta Youzkiv, une médecin de 51 ans, estime que l'armée russe est "largement supérieure" à celle de l'Ukraine. Et si elle a rejoint les rangs de la réserve au printemps, c'est que le risque d'une invasion est "suffisamment élevé". "Nous n'aurons une chance (de repousser une invasion) que si chacun est prêt à défendre nos terres", dit-elle.

Depuis le printemps, Mme Youzkiv a été formée à la médecine de guerre, au maniement des fusils d'assaut et à la mise en place de check-points.

L'armée lui a fourni un uniforme, mais elle a puisé dans ses propres deniers pour

se procurer un casque, un gilet pare-balles et un masque balistique.

Son groupe fait partie d'un bataillon dont la mission serait de protéger Kiev en cas d'attaque.

L'un de ses commandants, Vadim Ozirni, explique que ces réservistes auraient alors pour rôle de sécuriser des bâtiments administratifs, des infrastructures vitales et d'aider à l'évacuation de civils.

Ces hommes et femmes doivent être prêts à tout moment à "recevoir leurs armes et remplir les missions qui leur seront confiées, défendre leur foyer", dit-il à l'AFP.

Denis Semirog-Orlik, l'un des réservistes les plus expérimentés du groupe, se sent prêt à aller au feu. "Cela va maintenant faire huit ans que je vis avec la conviction que tant qu'on n'aura pas mis un bon coup dans la figure de la Russie, ils ne nous laisseront pas tranquilles", lâche cet architecte âgé de 46 ans. "Je comprends parfaitement que je suis un soldat", poursuit-il. "On fera peut-être appel à moi, et il faudra alors que je me comporte en militaire".

# Brisez les monopoles des vaccins maintenant

# Horizons

Ce mois-ci, le monde aurait pu célébrer le déclin de la pandémie de Covid-19. Au lieu de cela, l'apartheid vaccinal et la production restreinte continuent d'alimenter la propagation du coronavirus.

Un an s'est écoulé depuis que les premiers vaccins Covid-19 ont été approuvés, offrant l'espoir que l'humanité pourrait être libérée de cette maladie. Les scientifiques ont fait leur part en créant des vaccins sûrs et efficaces à une vitesse sans précédent. Mais les dirigeants mondiaux n'ont pas réussi à les livrer à tous.

Des experts en santé publique, des gouvernements de pays en développement et la People's Vaccine Alliance ont averti qu'une faible couverture vaccinale persistante dans de grandes régions du monde créerait un risque de nouvelles variantes et prolongerait la pandémie.

Nous avons soutenu que pour mettre fin à la pandémie, il fallait permettre aux pays en développement de fabriquer leurs propres vaccins. Nous avons exhorté les pays riches à partager les droits sur la technologie des vaccins et les traitements contre le Covid-19, en supprimant les obstacles à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). D'anciens dirigeants mondiaux, des lauréats du prix Nobel, des infirmières, des juristes et des millions de personnes ont fait écho à cet appel.

Mais les pays riches ont fait la sourde oreille, cédant à la pression des sociétés pharmaceutiques. Bien qu'elles aient reçu d'énormes financements publics pour produire les vaccins, ces sociétés dictent toujours les conditions d'approvisionnement, de distribution et de prix. A eux seuls, Pfizer, Moderna et BioNTech réalisent un bénéfice de 1.000 \$ par seconde grâce à leurs vaccins Covid-19.

Donner la priorité aux profits a permis à moins de 4% des habitants des pays à faible revenu d'être entièrement vaccinés, créant ainsi un terreau optimal pour de nouvelles variantes. Pendant ce temps, au moins cinq millions de personnes sont maintenant mortes du virus dans le monde – bien que certains calculs mettent ce nombre considérablement plus haut.

En Afrique, la douleur se mêle à la colère. Le continent n'est toujours pas protégé – un quart seulement des agents de santé africains sont entièrement vaccinés – et se prépare à d'autres variantes. Comme beaucoup d'Africains, j'ai perdu des amis et de la famille à cause de cette maladie. Des parents épuisés dans mon pays d'origine, l'Ouganda, n'annoncent plus de décès – et encore moins de cas. En Afrique, six



cas de Covid-19 sur sept sont passés inaperçus.

C'est comme du déjà vu. Entre 1997 et 2006, 12 millions d'Africains sont morts du VIH/SIDA parce que les monopoles pharmaceutiques ont fait payer aux pays pauvres des médicaments antirétroviraux salvateurs. L'accès a nécessité un mouvement dynamique qui a commencé avec les personnes vivant avec le VIH et s'est étendu à tout le monde, des médecins et chefs religieux à Nelson Mandela. Finalement, les gouvernements et les producteurs de médicaments génériques en Inde, en Thaïlande, au Brésil et ailleurs ont travaillé ensemble pour briser le monopole, et le prix des médicaments anti-VIH a chuté de 99%.

Imaginez si le monde avait appris les leçons de cette injustice historique. Imaginez si, il y a un an, les dirigeants mondiaux avaient accepté de dédommager généreusement les développeurs de vaccins, mais sans leur donner des droits exclusifs. Imaginez s'ils avaient insisté sur le fait que, pour avoir droit à des dizaines de milliards de dollars de financement public, les producteurs de vaccins devraient partager ouvertement toute formule réussie. Imaginez s'ils avaient accepté de payer des producteurs qualifiés partout – dans les pays développés comme dans les pays en développement – pour fabriquer les vaccins. Et imaginez que les gouvernements aient commencé à construire suffisamment de capacités de fabrication supplémentaires dans le monde il y a plus d'un an, plutôt que de compter sur une poignée de monopoles d'entreprises pour réaffecter quelques usines.

C'est un désastre moral que cer-

taines personnes gagnent des milliards de dollars en s'asseyant sur la technologie des vaccins alors que des milliards sont laissés sans protection et que des millions meurent de morts évitables. Nous devons imaginer une manière différente, qui vaccinerait le monde, traiterait les variantes connues et futures et favoriserait une reprise économique mondiale équitable après la pandémie. Tout comme le président américain Franklin D. Roosevelt a brisé les monopoles industriels pour lutter contre la tyrannie pendant la Seconde Guerre mondiale, les Etats-Unis peuvent aider le monde à surmonter les monopoles pharmaceutiques pour lutter contre le Covid-19.

Les pays riches doivent augmenter les dons de doses excédentaires et mettre fin à la thésaurisation des vaccins. Malgré des proclamations répétées, en octobre, les pays riches n'avaient livré que 14% des 1,8 milliard de doses de vaccins promises (un nombre déjà insuffisant).

Ces pays peuvent également faciliter les achats de vaccins. Pourtant, même lorsque les pays africains achètent leurs propres fournitures – comme l'a fait le Botswana, en achetant un demi-million de doses à Moderna à 29 \$ la dose, plus que les pays riches ne paient – les entreprises ne respectent souvent pas leurs engagements de livraison.

Mais les dons et la charité, bien que bienvenus, ne suffiront jamais. Pour mettre fin à la pandémie, les pays en développement doivent avoir le droit et les recettes pour fabriquer leur propre approvisionnement fiable en vaccins sûrs et efficaces.

Le gouvernement américain a fi-

nancé et co-développé le vaccin vendu par Moderna dans le cadre d'un accord avec les National Institutes of Health. Si le savoir-faire de fabrication était partagé avec l'Organisation mondiale de la santé via son hub d'ARNm Covid-19 en Afrique du Sud, des fabricants qualifiés du monde entier pourraient commencer à le produire. Les experts ont identifié plus de 100 entreprises qualifiées en Afrique, en Asie et en Amérique latine qui ont la capacité de produire des vaccins à ARNm Covid-19. L'exemption temporaire de propriété intellectuelle proposée pour tous les vaccins et technologies Covid-19 à l'OMC reste une condition préalable nécessaire pour vaincre la pandémie. La dérogation supprime les obstacles juridiques complexes à l'expansion de la production de vaccins en redonnant aux gouvernements le pouvoir de choisir quand et comment appliquer les protections par brevet. La dérogation pourrait mettre fin aux monopoles mondiaux des sociétés pharmaceutiques tout en leur permettant d'être indemnisées.

Le président américain Joe Biden a eu raison de dire que l'émergence de la variante Omicron « réitère l'importance » d'approuver la dérogation. Les Etats-Unis peuvent utiliser leur influence diplomatique et économique pour pousser d'autres puissances riches à mettre fin à leur opposition et à adopter une résolution qui profitera au monde entier. Nous n'avons pas une autre année à perdre. Seule la solidarité peut mettre fin à cette pandémie et sauver des millions de vies.

**Par Winnie Byanyima**

*Directrice exécutive de l'ONUSIDA et secrétaire générale adjointe des Nations unies*

# Le Japon justifie-t-il la théorie monétaire moderne ?



La dette publique a grimpé en flèche depuis la crise financière de 2008, et surtout pendant la pandémie de Covid-19. Selon le Fonds monétaire international, le ratio de la dette publique au PIB dans les économies avancées est passé d'environ 70% en 2007 à 124% en 2020. Mais la crainte que l'augmentation de la dette publique n'alimente de futures crises financières a été contenue, en partie parce que les rendements des obligations d'Etat sont si bas depuis si longtemps.

Bien que les rendements aient commencé à baisser beaucoup plus tôt, dans les années 1990, ils ont été maintenus bas par l'assouplissement quantitatif (QE) après les récessions de 2008 et 2020. Peu de gens doutent que des dépenses budgétaires massives étaient justifiées pour alléger les souffrances au cours de ces épisodes. Mais les partisans de la théorie monétaire moderne vont encore plus loin dans cette logique.

Les partisans du MMT soutiennent que tant que la dette est libellée dans la monnaie d'un pays, il n'y a aucune raison de craindre une crise budgétaire, car un défaut ne peut pas se produire. Tout retrait de la relance budgétaire devrait donc être progressif. Et en attendant, de nouvelles émissions de dette publique peuvent être utilisées pour financer des investissements dans les infrastructures, des programmes de soutien du revenu et d'autres points à l'ordre du jour des progressistes, à condition que

le taux d'inflation reste inférieur à l'objectif de la banque centrale (généralement autour de 2%).

Les boosters du MMT citent le Japon comme preuve de concept. Même si le ratio de la dette au PIB du Japon (y compris le gouvernement central et local) est supérieur à 250%, contre 160% aux Etats-Unis, le rendement de ses obligations d'Etat à dix ans est resté autour de zéro tout au long de la pandémie de Covid-19, et son taux d'inflation moyen a à peine dépassé zéro depuis 20 ans. Les nouvelles émissions obligataires annuelles et la montée en flèche des niveaux d'endettement n'ont pas eu d'impact apparent sur les coûts d'emprunt.

Mais avant que d'autres pays ne se précipitent pour imiter le Japon, ils doivent garder à l'esprit que les obligations d'Etat japonaises sont émises en yen et que presque toutes sont détenues par des résidents japonais, à la fois directement et indirectement par l'intermédiaire d'institutions financières et de la banque centrale. Cela rend le Japon assez différent des Etats-Unis, dont les bons du Trésor sont détenus par des investisseurs du monde entier.

Certains politiciens japonais pensent que leur pays devrait être loué comme un exemple du MMT. Ce mois-ci, la Diète a approuvé un budget supplémentaire, qui repose sur l'émission de 22.000 milliards de yens (192 milliards de dollars) de nouvelles obligations, en plus des 44.000 milliards de yens du budget initial.

Le total des nouvelles émissions de cet exercice s'élève ainsi à 66.000 milliards de yens, soit environ 12% du PIB. L'un des postes de dépenses controversés du budget supplémentaire consiste à transférer 100.000 à tous les mineurs résidents (18 ans ou moins).

Selon les défenseurs du MMT le gouvernement japonais n'a pas besoin et ne doit pas faire défaut sur sa dette. Même s'il n'y a pas d'acheteurs pour cela, la Banque du Japon peut continuer à acheter des obligations nouvelles et renouvelées avec des injections de liquidités. Cela peut entraîner une inflation très élevée. Mais les partisans du MMT diraient que les émissions d'obligations peuvent être arrêtées quand le taux d'inflation dépasse 2%.

Le problème est que d'ici là, il peut être trop tard. L'encours de la dette ayant tellement augmenté, il faudrait une consolidation budgétaire massive et soudaine pour payer le remboursement des obligations existantes arrivant à échéance. Un arrêt soudain de l'émission d'obligations à un taux d'inflation de 2% entraînerait probablement une forte récession. La seule autre option serait que la BoJ continue de racheter la dette, ce qui entraînerait une inflation encore plus élevée, voire une hyperinflation.

De plus, le fait qu'un défaut puisse être évité ne signifie pas que continuer à émettre des obligations après la phase aiguë de la crise améliore le bien-être social.

Les transferts en espèces, tels que celui qui vient d'être approuvé, et d'autres programmes profitent aux générations actuelles, tandis que le fardeau fiscal d'un éventuel remboursement d'obligations sera supporté par les futurs contribuables – dont beaucoup ne sont peut-être pas encore en vie. Et même lorsque les obligations existantes sont renouvelées indéfiniment, les paiements d'intérêts pour la consommation actuelle financée par la dette seront supportés par les générations futures.

La validité du MMT dépend en partie de la croissance réelle projetée (corrivée de l'inflation) par habitant. Si la population augmente et que les générations futures seront plus riches que les générations actuelles, le « fardeau » des émissions obligataires actuelles sera en effet faible. En ce sens, les émissions obligataires destinées à la consommation fonctionnent comme des systèmes de retraite par répartition. Tant que l'économie croît plus vite que la charge d'intérêt, PAYGO est une approche sensée, car chaque génération peut simplement transférer la charge à la génération suivante, à l'infini.

Comme un schéma de Ponzi, cela ne fonctionne que tant que la base de la pyramide continue de s'étendre. Aux Etats-Unis, le gouvernement pourrait continuer à s'endetter et à maintenir son système de sécurité sociale PAYGO pendant plusieurs décennies. Mais le Japon ne jouit pas d'un tel luxe. Sa population diminue depuis

2008 (et sa population en âge de travailler depuis 1998) et son revenu par habitant stagne depuis 30 ans. Le schéma va bientôt s'effondrer.

Les électeurs et les politiciens japonais ne peuvent pas continuer à considérer les liquidités provenant des nouvelles émissions obligataires et renouvelées comme une manne du ciel. Si l'électorat veut une redistribution des revenus, il doit accepter que le transfert vienne des riches d'aujourd'hui (beaucoup d'entre eux sont âgés), plutôt que des générations futures. Et si le système de sécurité sociale est devenu trop généreux, en raison de projections trop optimistes, il devrait y avoir une récupération.

Si, en revanche, une relance budgétaire est nécessaire, les dépenses devraient être orientées plus judicieusement pour soutenir la croissance future, par exemple en stimulant l'investissement dans le capital humain et l'innovation. Mais une approbation globale du MMT et de ses implications politiques est la dernière chose dont le Japon a besoin. Maintenant que la phase aiguë de la crise est passée, les dirigeants japonais feraient bien de commencer à penser à l'énorme stock de dettes du pays.

**Par Takatoshi Ito**

*Ancien vice-ministre japonais des Finances, professeur à l'Ecole des affaires internationales et publiques de l'Université de Columbia et professeur principal à l'Institut national de hautes études en politiques de Tokyo*

La politique budgétaire devrait tenir compte de l'importance de l'investissement public

La politique budgétaire devrait tenir compte de l'importance de l'investissement public et mettre en place des règles budgétaires afin de le préserver de la baisse des revenus, selon un document de travail publié par Bank Al-Maghrib (BAM).

"Les résultats de cette analyse permettent de montrer qu'une orientation visant à encourager l'investissement en réduisant le fardeau fiscal des entreprises devrait considérer deux contraintes importantes", soulignent Omar Chafik et Aya Achour, auteurs de ce document intitulé "Impôt sur les sociétés et investissement: quel lien au Maroc?".

La politique budgétaire devrait d'abord tenir compte de l'importance de l'investissement public et mettre en place des règles budgétaires afin de le préserver de la baisse des revenus, rapporte la MAP. Ensuite, il faudrait être conscient qu'une baisse du taux de l'IS à elle seule ne permet pas d'affecter efficacement l'investissement, poursuivent les chercheurs. Dans ce sens, la baisse des taux d'imposition pourrait s'avérer plus efficace lorsqu'elle est inscrite dans une approche plus intégrée visant à encourager l'accumulation du capital productif à travers, notamment, l'accélération du déploiement des réformes qui soutiennent le développement du secteur privé et l'amélioration de sa compétitivité, la simplification des procédures relatives à l'investissement et l'accroissement de leur cohérence et transparence ainsi que le renforcement de la gouvernance liée aux politiques de promotion de l'investissement au Maroc (OCDE, 2021), précise la même source.

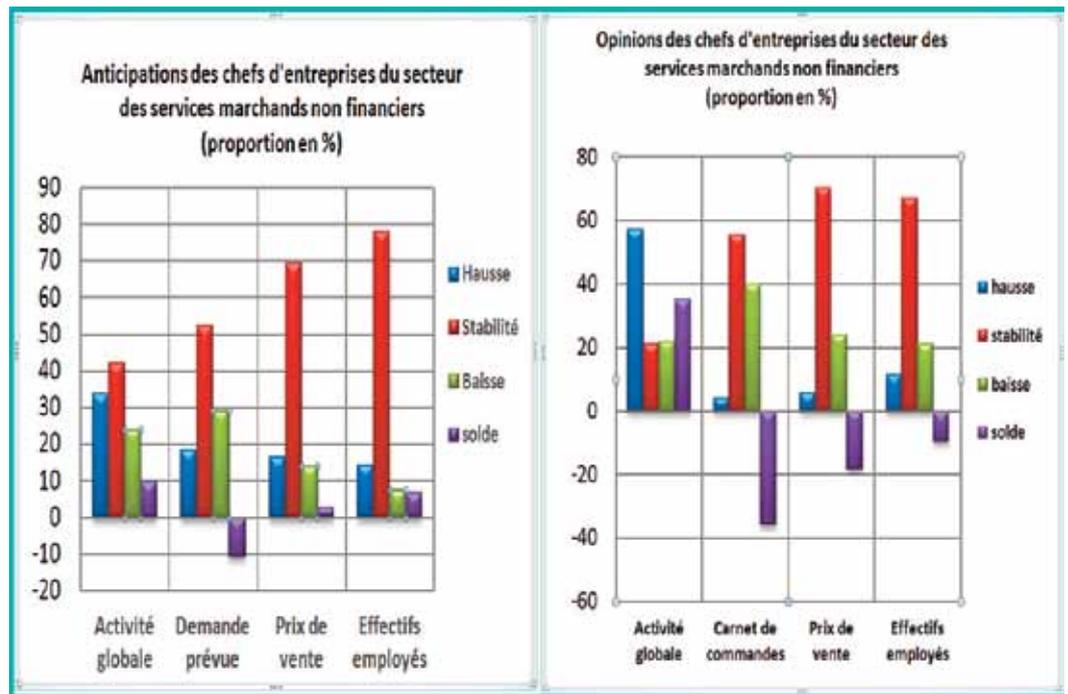
En outre, les auteurs du document notent que l'analyse macroéconomique montre que les répercussions négatives de la hausse du déficit sur l'investissement, induite par la baisse des recettes de l'IS, ne semblent pas être suffisamment résorbées par la baisse de la pression fiscale de l'IS.

D'autre part, l'analyse microéconomique révèle que l'élasticité de l'investissement à l'IS est significative mais reste relativement moins importante que celles de la trésorerie ou de l'âge de l'entreprise. L'ampleur de l'impact du taux de l'IS augmente relativement pour les tranches de profit inférieures et pour les activités des services.

"Certains aspects n'ayant pas été traités au niveau de ce travail, comme la sous-déclaration et l'évasion fiscales ou bien l'informel, pourraient améliorer significativement ces résultats", soulignent les chercheurs de BAM, relevant que, néanmoins, l'étude de l'impact de tels phénomènes sur l'optimalité de l'IS nécessite la mobilisation d'un dispositif informationnel plus fourni.

Et de préciser que ce travail dissèque le rôle de l'impôt sur les sociétés dans la promotion de l'investissement au Maroc.

## Les marchands non financiers s'attendent à une stabilité de leur activité



L'année 2021 devrait s'achever sur une note globalement stable pour bon nombre de chefs d'entreprise opérant dans les services marchands non financiers, si l'on en croit l'enquête de conjoncture du Haut-commissariat au plan (HCP) au titre du quatrième trimestre 2021.

En effet, selon les résultats de ce sondage réalisé auprès des

marchands non financiers, près de la moitié d'entre eux (42%) s'attendent à une stabilité pour le quatrième trimestre 2021.

En outre, et d'après le Haut-commissariat, qui vient de rendre publics les résultats de son enquête, 34% des chefs d'entreprise du secteur des services marchands non financiers s'attendent à une augmentation de leur activité au cours du dernier trimestre de cette année.

Ces anticipations seraient principalement attribuables à l'amélioration prévue dans les branches des «Transports terrestres et transport par conduites» et de l'«Entreposage et services auxiliaires des transports», indique l'institution publique dans une note d'information synthétisant les résultats de son enquête.

Selon la même source, ces anticipations seraient également dues à la baisse prévue dans les activités de l'«Hébergement», des «Transports aériens» et des «Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes», poursuit le Haut-commissariat.

L'enquête de conjoncture du Haut-commissariat montre par ailleurs que 52% des patrons sondés dans le cadre de cette même enquête parient sur une stabilité de la demande.

Le HCP note également que 78% d'entre eux anticipent une stagnation des effectifs employés au dernier trimestre de l'année en cours.

Dans sa note d'information, le Haut-commissariat au plan a également fait état des avis des marchands non financiers au troisième trimestre 2021. On apprend ainsi que 57% des patrons interrogés estiment que l'activité des services de leur secteur aurait connu une hausse durant le précédent trimestre. Ils sont 22% seulement à croire qu'elle a connu une baisse au cours de la même période.

Selon les explications du Haut-commissariat au plan, cette évolution résulterait de la hausse des activités observée au niveau des «Transports aériens», des «Télécommunications» et des «Transports terrestres et transport par conduites», précise-t-on de même source.

La hausse de l'activité des

services marchands non financiers au cours de cette même période serait également due à la baisse d'activité enregistrée au niveau des branches des «Transports par eau» et de l'«Entreposage et services auxiliaires des transports», fait savoir l'institution publique dans sa note d'information.

Quant au taux d'utilisation des capacités de prestation (TUC) du secteur, la même source révèle qu'il se serait établi autour de 77%.

Autre enseignement important: selon les estimations de 56% des patrons, les carnets de commandes du secteur des services non marchands ont été d'un niveau normal au troisième trimestre dernier.

Il est à noter cependant que 40% d'entre eux pensent au contraire qu'ils auraient été jugés inférieurs à la normale, souligne le Haut-commissariat.

Enfin, au niveau de l'emploi, 67% des marchands non financiers sondés par le Haut-commissariat estiment qu'il aurait connu une stabilité, rapporte le HCP dans sa note.

Alain Bouithy



78% des patrons du secteur anticipent une stagnation des effectifs employés au quatrième trimestre

## La paire MAD/USD en hausse de 0,43%

La paire MAD/USD a pris 0,43% au cours de la semaine allant du 20 au 24 décembre, selon BMCE Capital Global Research (BKGR).

"La paire MAD/EUR a enregistré une baisse hebdomadaire de 0,34% au moment où celle MAD/USD affiche une progression de +0,43%", indique BKGR dans sa nouvelle publication "Lettre Hebdo dérivés".

Concernant la position de change des banques, elle est toujours déficitaire, s'établissant à plus de -2,43 milliards de dirhams (MMDH) au 10 décembre 2021.

Par ailleurs, il s'agit également d'une semaine relativement "bearish" pour l'Indice dollar qui accumule les séances baissières depuis lundi, relève la publication.

En effet, les investisseurs, vraisemblablement sécurisés par le discours prononcé

par Joe Biden relatif au plan d'action visant à lutter contre la propagation du variant, semblent avoir favorisé le marché action au détriment du billet vert, poursuit BKGR.

En parallèle, les indicateurs économiques américains globalement bien orientés, avec notamment la progression du produit intérieur brut (PIB) de +2,3% au T3 2021 (vs. +2,1% attendue) et la stabilisation des inscriptions hebdomadaires au

chômage à 205k, devraient conforter la nouvelle politique monétaire davantage Hawkish adoptée par la Réserve fédérale américaine (FED).

Au vu de ce qui précède, la paire EUR/USD affiche une performance hebdomadaire de près de +0,79%, l'euro ayant entamé une phase de consolidation face au dollar depuis mardi, précise la même source.

# Oujda, un pôle de l'industrie automobile en perspective

La signature en septembre 2021 de la convention relative à l'installation à Oujda du groupe équipementier multinational Aptiv est un événement marquant pour le paysage industriel et économique de la capitale de l'Oriental, et porteur de grandes opportunités pour l'ensemble de la région.

Il s'agit en effet du premier grand investissement de ce genre mené par un groupe multinational au niveau de la région, avec un investissement de près de 400 millions de dirhams (MDH) devant permettre la création de 3.500 emplois directs. Mais l'importance de cet investissement réside aussi dans le fait qu'il porte sur le secteur très compétitif et structurant de l'industrie automobile, laissant présager un futur statut de pôle industriel automobile pour la ville millénaire et la région, qui viendra renforcer l'offre industrielle du Maroc dans ce secteur, déjà florissante dans les villes de Casablanca, Tanger et Kénitra, rapporte la MAP.

La nouvelle unité industrielle, spécialisée dans le câblage automobile, sera créée dans la

zone franche d'accélération industrielle de la Technopole d'Oujda sur une surface de 8 hectares, dans le cadre d'un partenariat entre la wilaya de l'Oriental, le Conseil de la région de l'Oriental (CRO), le Centre régional d'investissement (CRI) de l'Oriental, la société MedZ et Aptiv (anciennement Dephi Automotive).

Le début des travaux est prévu en janvier 2022, pour une entrée en service en juin de la même année. Outre son importance pour la création de richesse et d'emplois, dans une région particulièrement touchée par le chômage, cet investissement augure aussi d'un futur statut de pôle de l'industrie automobile, et de l'industrie tout court, pour la ville d'Oujda, d'autant plus que cette prochaine installation n'est pas le fruit du hasard.

En plus des efforts déployés par les autorités régionales, le CRI, le Conseil régional et les autres intervenants pour attirer les investisseurs au profit de cette région, cet investissement est aussi le fruit des efforts soutenus visant le développement des infrastructures logistiques et industrielles, à même d'ériger l'Oriental en pôle économique compétitif et attrayant.

Dans cette optique, le nouveau port Nador West Med, qui doit entrer en service dans les toutes prochaines années, a changé complètement la donne et a ouvert de nouvelles perspectives pour l'essor économique et industriel de la région, jusque-là considérée comme enclavée et peu compétitive.

A cet égard, le CRI a considéré que cette future «méga-usine» de câbles automobiles témoigne de la grande confiance des opérateurs économiques dans l'avenir et le potentiel de la région de l'Oriental.

Intervenant lors de la cérémonie de signa-



ture de cette convention, le wali de la région de l'Oriental, gouverneur de la préfecture d'Oujda-Angad, Mouad El Jamaï, a mis en exergue l'importance de ce projet pour la ville d'Oujda et l'ensemble de la région de l'Oriental, que ce soit au vu du secteur industriel concerné ou de l'ampleur de l'investissement en termes de création d'emplois.

Ce projet est de nature à encourager d'autres investisseurs nationaux et internationaux à s'installer dans la région, notamment dans ce secteur à forte valeur ajoutée, a-t-il relevé, mettant l'accent sur l'effet attendu du port Nador West Med, qui permettra d'améliorer l'attractivité de l'Oriental, d'attirer davantage d'investissements et de contribuer à lutter contre le chômage.

De son côté, le président du CRO, Abdenbi Bioui, a salué l'action de l'ensemble des

intervenants ayant permis de concrétiser ce projet, notant que l'installation d'un grand groupe international à Oujda constitue un événement majeur dans le processus de développement des investissements et de création d'emplois dans l'Oriental.

Ce projet contribuera à améliorer l'attractivité de la région et ouvrira la voie pour d'autres investissements, une dynamique qui bénéficiera certainement de l'entrée en service attendu du port Nador West Med, future locomotive de développement pour l'ensemble des provinces de la région, a-t-il estimé.

A noter que la ville d'Oujda dispose d'un Centre de formation dans les métiers de l'automobile (CFMA), réalisé par la Fondation Mohammed V pour la solidarité en partenariat avec le CRO, avec une capacité d'accueil de plus de 400 stagiaires chaque année.

“  
Un futur statut qui viendra renforcer l'offre industrielle du Maroc dans ce secteur

# 124.514 certificats négatifs délivrés à fin novembre

L'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC) a délivré un total de 124.514 certificats négatifs (CN) entre janvier et novembre 2021, soit une croissance de 26% par rapport à la même période de l'année 2020.

Les certificats négatifs accordés pour l'intention de création des personnes morales représentent 93% du total des certificats délivrés, soit 115.869, alors que les intentions de création des enseignes constituent 7% du total des certificats délivrés avec 8.645, précise l'Office dans son dernier bulletin sur la propriété industrielle et commerciale au Maroc.

Par répartition régionale, le bulletin note une prédominance de la région de Casablanca-Settat par rapport aux intentions de création d'entreprises, avec 42.134 des CN délivrés, sui-

vic de la région de Rabat-Salé-Kénitra avec 19.088 et des régions de Marrakech-Safi (13.909) et Tanger-Tétouan-Al Hoceima (13.803). En outre, l'immatriculation au registre du commerce se poursuit avec plus de 88.100 entreprises immatriculées à fin octobre 2021, soit un taux d'évolution de 32% par rapport à la même période de 2020, relève l'Office.

La création d'entreprises personne morale (PM) a enregistré quant à elle une évolution de 43%, accompagnée d'une croissance de 14% de la création d'entreprises personne physique (PP). La répartition par forme juridique des sociétés (personnes morales) immatriculées au registre du commerce durant la période janvier-octobre 2021 montre la prédominance des SARLAU (Société à responsabilité limitée

à associé unique) avec 55,4% et des SARL (Société à responsabilité limitée) avec 44,1%, fait savoir l'Office, notant que la SA (Société anonyme) ne représente que 0,3% du nombre total des sociétés créées.

Par ailleurs, le Bulletin fait ressortir qu'au cours des onze premiers mois de cette année, l'Office a reçu 15.979 nouvelles demandes de marques, contre 13.662 en 2020, soit une croissance de 17%, dont 10.378, en évolution de 22% par rapport à 2020. D'autres évolutions positives sont à constater concernant les demandes d'origine étrangère, qui ont été de 1.583 et les demandes internationales désignant le Maroc 4.018, soit respectivement 10% et 7%.

Concernant les brevets d'invention, l'OMPIC a reçu, au titre de la période janvier-no-

vembre 2021, 2.496 demandes, marquant ainsi une hausse de 8% par rapport à l'année précédente, avec 212 demandes d'origine marocaine et 2.248 demandes étrangères. Les demandes étrangères ont progressé de 8%, tandis que les demandes marocaines ont gardé la même performance que l'année précédente.

La délivrance des brevets d'invention a évolué de 20% par rapport à 2020 avec 648 brevets d'invention délivrés courant cette période. Le nombre de dessins et modèles industriels (DMI) déposés durant la période janvier-novembre 2021 a atteint 3.978 dessins et modèles, avec une hausse de 13% par rapport à la même période de 2020. 2.863 DMI sont d'origine marocaine (en hausse de 10% par rapport à 2020), et 1115 sont d'origine étrangère.

# Art & culture

## L'exposition "Un hiver marocain" souffle sa cinquième bougie



**L**e vernissage de la cinquième édition de l'exposition de la vente aux enchères "Un Hiver marocain", un rendez-vous incontournable des amateurs de l'art dans toutes ses splendeurs, a eu lieu lundi soir au prestigieux Palace de la Mamounia à Marrakech.

Initiée par la Maison Artcurial Maroc, cette exposition qui se poursuit jusqu'au 30 décembre courant, jour de la vente aux enchères des œuvres exposées, se décline en trois chapitres, à savoir "Majorelle & ses contemporains", "Art moderne & contemporain" et "Art contemporain africain".

"Majorelle & ses contemporains" dévoile des œuvres d'artistes de renommée, tels que "Dinet", "Ackein", "Boutet de Monvel" ou encore "Roubtsoff", alors que le chapitre

"Art moderne & contemporain" présente des artistes qui ont marqué le XXe siècle, au Maroc et dans le monde, à l'instar de "Chaïbia", "Melehi", "Gharbaoui" ou encore "El Glaoui", ainsi que "Chagall", "Picasso", "Matisse" ou "Miró".

Quant au dernier chapitre baptisé: "l'Art contemporain africain", il offre l'opportunité de découvrir et d'apprécier les œuvres emblématiques d'une sélection d'artistes modernes établis et de la scène contemporaine. Actuellement présentées dans le Musée Mohammed VI à Rabat, des photographies de "Malick Sidibé" et "Seydou Keita" seront offertes à la vente.

"Nous sommes très heureux de revenir dans ce magnifique écrin qu'est la Mamounia pour cette nouvelle session d'un Hiver marocain",

s'est félicité Olivier Berman, directeur d'Artcurial Maroc, tout en faisant savoir que cet événement "conforte la place qu'occupe Marrakech aujourd'hui sur le marché de l'art".

"Pour Majorelle et ses contemporains", cette session dévoile des œuvres rares et historiques de Boutet de Monvel, Ackein, Dinet et Majorelle. L'art moderne et contemporain réunit des artistes de différents horizons dans un même catalogue ! Ils sont Marocains tels que Chaïbia et Melehi, Africains à l'exemple d'Aboudia ou encore Sidibé et enfin Chagall, Picasso, Matisse et Miró", tient à préciser M. Berman, notant qu'ils sont pour la première fois présentés dans une vente aux enchères au Maroc.

Cette cinquième édition encore une fois à la Mamounia est devenue

un classique pour tous les amateurs d'art. En effet, malgré le contexte difficile dû à la crise sanitaire, les excellents résultats obtenus confirment la pertinence du choix d'Artcurial d'implanter une filiale au Maroc en novembre 2019 et de contribuer ainsi à donner une visibilité internationale au marché de l'art dans la Cité ocre.

Première implantation en Afrique d'une grande société internationale spécialisée dans la vente aux enchères, l'ouverture d'Artcurial Maroc renforce le réseau international de la maison de vente. Elle permet ainsi à Artcurial de mieux valoriser les spécialités de la maison en relation avec le continent africain, de développer sa clientèle au Maroc et de faciliter les transactions de ses clients marocains en leur permettant d'opérer en dirhams.

## Le rôle du manuscrit dans la consolidation des relations culturelles maroco-mauritaniennes



**L**e rôle des manuscrits marocains et mauritaniens dans la préservation du patrimoine musulman et la consolidation des relations culturelles entre les deux pays a été mis en avant à Nouakchott, à l'occasion d'une journée portes-ouvertes organisée récemment autour des "Manuscrits arabes", à l'initiative du Centre culturel marocain dans la capitale mauritanienne.

Le Maroc a toujours été le fournisseur essentiel des anciennes bibliothèques changuites (mauritaniennes actuellement) en ouvrages touchant à divers domaines, par la collecte et l'acquisition de manuscrits, une action entreprise par les Mauritaniens qui passaient par le Maroc lors de leurs voyages de pèlerinage, a indiqué le directeur de la Maison du manuscrit arabe à Nouakchott, Abdallah Ould Mohamed Bilal.

Intervenant lors d'une conférence tenue à cette occasion, le responsable a mis en avant la grande importance de la Bibliothèque Royale de Rabat, qui compte des milliers de manuscrits et qui demeure à ce jour réputée pour être l'une des plus riches bibliothèques patrimoniales au monde, avec la diversification de ses œuvres, la

qualité de sa classification et la créativité dans la préservation de l'esthétique de ses manuscrits. Il a également mis l'accent sur la force des liens et des relations historiques et culturelles unissant le Maroc et la Mauritanie, forgés au fil des siècles et portés par le riche patrimoine culturel commun.

L'arrivée de l'Islam dans la région a joué un rôle de premier plan dans le renforcement de ces liens, constituant une nouvelle étape de cohésion et d'intégration entre les deux peuples, dont les piliers étaient le rite malékite et le soufisme qui ont favorisé une harmonie intellectuelle et spirituelle entre les savants marocains mauritaniens, a-t-il relevé.

Pour sa part, le directeur du Centre culturel marocain à Nouakchott, Said El Jawhari, a souligné que l'exposition a compté des manuscrits d'une grande rareté dans divers domaines, notant que le manuscrit constitue l'un des éléments de renforcement des relations spirituelles, culturelles et scientifiques entre la Mauritanie et le Maroc.

Cette journée portes-ouvertes a été marquée par la présentation de près de 180 manuscrits.

# Disparition du réalisateur de "Dallas Buyers Club"

"C.R.A.Z.Y.", "Dallas Buyers Club" ou la série à succès "Big Little Lies": le réalisateur canadien Jean-Marc Vallée est décédé à l'âge de 58 ans, après une carrière qui l'a vu passer par le Québec, Hollywood et la France.

"Repose en paix, Jean-Marc Vallée. Le monde est bien moins intéressant sans toi", a écrit dimanche l'agence qui le représentait, Hive Communication Collective, sur Instagram.

"Tout comme son talent, la passion de Jean-Marc Vallée pour le cinéma et la réalisation était inégalée", a estimé lundi le Premier ministre canadien, Justin Trudeau. "Son art aura marqué le Québec, le Canada et le monde", a-t-il ajouté.

C'est avec un drame situé aux premiers temps du sida, "Dallas Buyers Club", que Jean-Marc Vallée avait accédé à la consécration, en 2013.

Le film, qui a valu un Oscar aux acteurs Matthew McConaughey, dans le rôle principal, et Jared Leto, retrace l'histoire vraie d'un Américain, macho et violent, qui se découvre malade du sida.

Se sachant condamné à court terme, il va tout faire pour importer les premiers traitements antirétroviraux, alors interdits, aux Etats-Unis, et fonder l'un des premiers groupes de malades.



Quatre ans plus tard, c'est sur petit écran que Jean-Marc Vallée laissera sa trace avec son plus grand succès public, la série "Big Little Lies" ("Petits secrets, grands mensonges" au Québec), produite par HBO.

Il en a réalisé la première saison, sept épisodes, portés par un quintette de stars: Reese Witherspoon, Nicole Kidman,

Laura Dern, Shailene Woodley et Zoë Kravitz.

Cette adaptation d'un roman de l'auteure australienne Liane Moriarty aborde les thèmes de la maltraitance domestique et du viol, du poids des mensonges, des difficultés croissantes dans un mariage et l'éducation des enfants ainsi que de l'amitié.

## Bouillon de culture

### Théâtre

La 4ème édition du Festival de théâtre de Kelâat M'Gouna aura lieu, du 29 au 31 décembre courant, à l'initiative de la direction régionale de la culture à Drâa-Tafilelet.

Selon un communiqué des organisateurs, cette édition, qui se tient en mode virtuel sous le thème "Le théâtre au-delà des frontières", a pour objet de promouvoir la culture du théâtre, en élargissant le spectre des catégories ciblées par cet art.

La même source a souligné que ce rendez-vous culturel vise à promouvoir l'image de Kelâat M'Gouna en tant que destination touristique culturelle qui recèle un riche patrimoine immatériel.

Au programme de cet événement, figurent des représentations théâtrales pour adultes et enfants, des ateliers de formation dans le domaine théâtral, en plus de diverses activités artistiques et culturelles.

Le communiqué fait savoir que la cérémonie d'ouverture de ce festival sera marquée par l'hommage qui sera rendu à des figures artistiques, le but étant de consolider la culture de la reconnaissance.

Cette édition du Festival de théâtre de Kelâat M'Gouna sera retransmise en direct sur la page Facebook officielle de la direction régionale de la culture à Drâa-Tafilelet.

### Prix international de l'humour

L'auteur-compositeur sénégalais Ismaël Lô a remporté le 17ème Prix international de l'humour (alias Bouzghiba-Awards), une consécration octroyée par l'artiste marocain Razak Abderrazak.

Un communiqué de l'artiste marocain indique que conformément aux critères de sélection et d'octroi, en vigueur depuis 2005, l'année de fondation du Prix international de l'humour (alias Bouzghiba-Awards), le chanteur sénégalais Ismaël Lô a remporté le 17ème trophée de ce prix transculturel.

Auteur-compositeur de renommée mondiale, Ismaël Lô distille une musique subtile qui va droit au coeur, ajoute le communiqué, estimant que cette grande figure de la chanson africaine "est digne d'être surnommée Bob Dylan du Sénégal".

Parmi ses tubes célèbres, les mélomanes se souviennent toujours de "Tajabone", "Jammu Africa" et "Dibi Dibi Rek".

Cette consécration se distingue des autres prix lucratifs par ses deux caractéristiques fondamentales, une picturale car le trophée est représenté par un tableau de peinture et l'autre bibliographique du moment que l'organisateur procède à l'édition d'un livre d'apologie sur les lauréats, 3 tomes monographiques ont été publiés sous le même label, dont un en France.

La 17ème édition est pleine de nouveautés. En effet, sur le plan communicationnel, deux chaînes YouTube ont été créées pour réussir l'ancrage vidéographique et actualiser les données relatives au Prix, conclut le communiqué.

# Le Centre "Al Hasaniya" publie un ouvrage intitulé "Briser la violence silencieuse"



Le Centre marocain "Al Hasaniya", basé à Londres, vient de publier un ouvrage intitulé "Briser la violence silencieuse", un recueil de témoignages de femmes victimes de violences généralement conjugales.

Dans une interview à "BM Magazine", la co-fondatrice du Centre et membre du Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME), Souad Talsi, a expliqué que ce livre est "basé sur les histoires vraies de femmes qui ont subi la violence en silence", surtout que le Centre a reçu plus de 5.477 appels au cours de la première année de la pandémie et traité plus de 500 cas réels de violence domestique.

Selon elle, il s'agit d'un témoignage en

direction de millions de femmes victimes de violence à travers le monde et qui continuent à vivre dans le silence, souvent sans aucun moyen d'obtenir de l'aide.

Cela est d'autant plus crucial que, selon les Nations unies, plus de 243 millions de femmes ont subi des violences au cours de la dernière année de la pandémie, a ajouté la militante associative auprès des femmes marocaines en Grande-Bretagne.

D'après Mme Talsi, la violence domestique et conjugale est une caractéristique importante du travail du Centre et la recommandation de ses bailleurs de fonds est de soutenir pas moins de 143 cas par an.

Au cours des trois premiers mois de la

pandémie, "nous avons prédit que les chiffres augmenteraient, mais nous ne nous attendions pas à ce qu'ils soient aussi élevés. De mars à juillet 2020, nous avons traité plus de 234 cas à eux seuls, dépassant toutes les prévisions", a-t-elle ajouté.

"Il faut réellement tirer la sonnette d'alarme, surtout que les femmes issues de minorités ethniques n'ont pas les mêmes attentes culturelles lorsqu'elles subissent des abus et continuent de souffrir en silence", a insisté Mme Talsi.

Elle a, par ailleurs, fait savoir que le Centre des femmes marocaines "Al Hasaniya" a été créé en 1985 pour aider les femmes migrantes marocaines. Il est, depuis, devenu un centre avec plus de 20 membres permanents au service à la fois de la communauté marocaine et des femmes arabophones.

Concernant les principaux cas soulevés par le Centre, Mme Talsi a précisé qu'il s'agit d'abord de la vieillesse et de l'isolement. Pour cette catégorie, le Centre propose des activités sociales, un club de déjeuner et un plaidoyer en guise de soutien, en veillant à leur assurer une prise en charge. Une autre catégorie est composée de sexagénaires qui ont subi tous types de violences au cours de leur existence et ont résisté pour rester avec leurs enfants et les élever.

Société «ROUABAH BABA» SARL Au capital de 50.000,00 Dh  
Siège social: RUE EL OUAHAT N°23  
HAY SAADA I BERKANE  
Aux termes du PV de la décision de l'A.G. En date du 17/11/2021 enregistré à Berkane le 10/12/2021 de la société « ROUABAH BABA » inscrite au RC à Berkane sous le n° : 6167, il a été décidé ce qui suit :  
-La clôture de liquidation et de la radiation du R.C  
-Le dépôt légal a été effectué au tribunal de 1er Instance de Berkane sous le n° : 732/2021

N° 11 376/PA

FiduExpress  
Cabinet de Travaux Comptables, Juridiques & Fiscaux  
Aux termes d'un acte SSP du 03/12/2021 il a été établi les statuts d'une Société Sarl AU, dont les caractéristiques sont les suivantes:  
Dénomination: VEROTEC INGENIERIE S.A.R.L AU  
Siège Social: BD TADLA ETG 2 DERB MARRAKECH BLOC 9 N°94 -MOHAMMEDIA.  
Objet : TENANT UN BUREAU D'ETUDE TECHNIQUE ET DE RECHERCHE.  
Capital Social : 100 000.00 DHS,  
Gérance : M. BELKHEIR KHALID  
Dépôt légal : Le dépôt légal et le RC ont été effectués au greffe du tribunal de Mohammedia le 23/12/2021 sous les N°2701 et 29529

N° 11 377/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU.  
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU DE TAZA.  
Avis d'appel d'Offres

Ouvert N° 49/2021  
Le 26/01/2022 à 10h30, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Equipement et de l'Eau de Taza à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offre des prix pour :  
Mission d'assistance au Maître d'ouvrage pour le contrôle et suivides Travaux d'élargissement et de renforcement de la RP5413 du PK16+000 AU PK 31+845. Province de Taza.  
Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au Bureau des Marchés du Service Gestion et Programme de la Direction Provinciale de l'Equipement et de l'Eau de Taza.

Il peut être également télé-chargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Neuf Mille Dirhams (9 000,00 DHS)  
L'estimation des coûts des prestations établie par la Maître d'Ouvrage est fixé à la somme de : (588000,00) Cinq Cent Quatre Vingt Huit Mille Dirhams.  
Le contenue, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des Articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précitée  
- Soit déposer leurs plis contre récépissé leurs plis dans le bureau du Secrétariat de la DPÉE de Taza.  
- Soit déposer leurs plis par voie électronique à partir du portail des marchés publics  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au Début de la séance et avant l'ouverture des plis.

verture des plis.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.  
Pour le dossier technique :  
Le dossier technique comporte :  
Une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément justifiant le domaine d'activité D4  
-Pour les Entreprises non installées au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique indiqué dans l'article 4 du RC.

N° 11 378/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU DE TAZA.  
Avis d'appel d'Offres  
Ouvert N° 50/2021  
Le 26/01/2022 à 11 h, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Equipement et de l'Eau de Taza à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offre des prix pour :  
Contrôle Extérieur Topographique des Travaux d'élargissement et de renforcement de la RP5413 du PK16+000 au PK 31+845. Province de Taza.  
Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au Bureau des Marchés du Service Gestion et Programme de la Direction Provinciale de l'Equipement et de l'Eau de Taza.  
Il peut être également télé-chargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (5 000,00) Cinq Mille Dirhams.  
L'estimation des coûts des prestations établie par la Maître d'Ouvrage est fixé à

la somme de : (353 520,00) Trois Cent Cinquante Trois Mille Cinq Cent Vingt Dirhams  
Le contenue, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des Articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux

marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précitée  
- Soit déposer leurs plis contre ré de Taza.  
- Soit déposer leurs plis par voie électronique à partir du portail des mar-

chés publics  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au Début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.  
N° 11 379/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU.

DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU DE TAZA.

**Avis d'appel d'Offres Ouvert N° 48/2021**

Le 26/01/2022 à 10 h, il sera procéder dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Equipement et de l'Eau de Taza à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offre des prix pour :

**Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des Travaux d'élargissement et de renforcement de la RP5413 du PK16+000 au PK 31+845. Province de Taza-**

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au Bureau des Marchés du Service Gestion et Programme de la Direction Provinciale de l'Equipement et de l'Eau de Taza.

Il peut être également télé-chargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Treize Mille Sept Cent Dirhams (13 700,00 DHS)**

L'estimation des coûts des prestations établie par la Maître d'Ouvrage est fixé à la somme de : **(914 292,00) Neuf Cent Quatorze Mille Deux Cent Quatre Vingt Douze Dirhams.**

Le contenue, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des Articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précitée
- Soit déposer leurs plis contre récépissé leurs plis dans le bureau du Secrétariat de la DPÉE de Taza.
- Soit déposer leurs plis par voie électronique à partir du portail des marchés publics
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au Début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

**Pour le dossier technique :  
Pour les laboratoires installés au Maroc**

Les laboratoires devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification suivant:

ACTIVITE	Classe	Qualification
CQ	Contrôle qualité	1 CQ 3 CQ 7 CQ 8 CQ 16 CQ 17
EL	EXPERTISE	3 EL 3

**Pour les Laboratoires non installés au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'article 4 du règlement de consultation.**

N°11 375/PA

**إعلان**

**عن إجراء مباراة امتحان الكفاءة المهنية  
برسم سنة 2021**

يعلن رئيس مجلس جماعة سيدي عيسى، أنه تقرر إجراء مباراة امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2021 لفائدة موظفي جماعة سيدي عيسى، يوم السبت 2022/01/29، الساعة الثامنة (9) صباحاً، وذلك بمقر قاعة الاجتماعات بالجماعة حسب الجدول التالي:

الإطار الأصلي	إطار الترقية	عدد المناصب	شروط ولوج الامتحان
مساعد إداري من الدرجة الثالثة المعلم 7	مساعد إداري من الدرجة الأولى المعلم 8	1	التوفر على 6 سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في درجة مساعد إداري من الدرجة الثالثة المعلم 7
مساعد تقني من الدرجة الثالثة المعلم 6	مساعد إداري من الدرجة الثالثة المعلم 7	1	التوفر على 6 سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في درجة مساعد تقني من الدرجة الثالثة المعلم 6

فعلى الراغبين في المشاركة في هذه الامتحانات، إيداع طلبات ترشيحهم لدى مكتب الضبط بالجماعة قبل 2022/01/18.

N°11 374/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
SECRETARIAT GENERAL  
D.R.F.H

**AVIS D'ANNULATION DE L'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° : 95/2021/INDH/PAZ**

**Le gouverneur de la province d'Azilal annonce au public que la séance d'ouverture des plis concernant l'avis d'appel d'offres ouvert N°95/2021/INDH/PAZ, relatif à : Création de 147 unités préscolaires au niveau des communes territoriales relevant de la Province d'Azilal :**

- ✓ **Lot 1 :** Création de 09 unités préscolaires au niveau des communes : Agoudi N'lkheir et TamdaNoumercade.
- ✓ **Lot 2 :** Création de 09 unités préscolaires au niveau des communes : Ait M'Hamed, Ait Abbass et Tabant.
- ✓ **Lot 3 :** Création de 07 unités préscolaires au niveau des communes : Tabant et Ait Bou-oulli.
- ✓ **Lot 4 :** Création de 09 unités préscolaires au niveau des communes : ZaouatAhansal, Afouer, Timoullit, Ait Ouarda et BriAyat
- ✓ **Lot 5 :** Création de 08 unités préscolaires au niveau des communes : Tanant, Ait Taguella et FounJemba
- ✓ **Lot 6 :** Création de 07 unités préscolaires au niveau des communes : Ouououla, Sidi Yacoub, Anzou, Ait Tamill et Ait Oumdis.
- ✓ **Lot 7 :** Création de 09 unités préscolaires au niveau des communes : Bine El Ouldane, Tagleffe, Tiffert N'Aï Hamza et Ait Oukabli
- ✓ **Lot 8 :** Création de 09 unités préscolaires au niveau des communes : Ait Oukabli, Tillouguitte, Tabarouchte, Ait Maigh et Anergui
- ✓ **Lot 9 :** Création de 08 unités préscolaires au niveau des communes : Rfala, Afouer, Timoullite et BriAyat
- ✓ **Lot 10 :** Création de 05 unités préscolaires au niveau de la commune d'Ait Tamill
- ✓ **Lot 11 :** Création de 06 unités préscolaires au niveau de la commune d'Ait Oumdis
- ✓ **Lot 12 :** Création de 07 unités préscolaires au niveau des communes : Tidilfelouaka et Anzou
- ✓ **Lot 13 :** Création de 08 unités préscolaires au niveau des communes : Anzou et Sidi Yacoub
- ✓ **Lot 14 :** Création de 08 unités préscolaires au niveau des communes : Bzou, Rfala et Moulou Aissa Ben Driss
- ✓ **Lot 15 :** Création de 06 unités préscolaires au niveau des communes : Tisqui et Taounza
- ✓ **Lot 16 :** Création de 05 unités préscolaires au niveau des communes de : Bri Hassan et Tabia
- ✓ **Lot 17 :** Création de 07 unités préscolaires au niveau de la commune d'Ouououla
- ✓ **Lot 18 :** Création de 06 unités préscolaires au niveau de la commune d'Ait Majden
- ✓ **Lot 19 :** Création de 06 unités préscolaires au niveau des communes : Imilil et Tifni
- ✓ **Lot 20 :** Création de 06 unités préscolaires au niveau des communes : Ait Blal et Sidi Boukheif

**Publié au journal libération sous le numéro 9499 du 24/12/2021 à 11 H estannulée définitivement.**

N°11 380/PA

Royaume Du Maroc  
Ministre de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports  
Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi  
Direction Provinciale de Marrakech

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
SUR OFFRES DES PRIXN°: 01/INV/2022  
(Séance publique)**

Le 25/01/2022 à 10 H, il sera procédé dans la salle de réunion de la direction provinciale de Marrakech relevant de l'AREF M-S, avenue Jnane Harti, guéiz Marrakech, à l'ouverture des plis ayant pour objet: **Travaux d'aménagement et de réhabilitation de deux lycées collégial relevant de la direction provinciale de Marrakech en deux lots séparés:**

- **LOT N°01:** Travaux d'aménagement et de réhabilitation de lycée collégial DAKHLA à La commune territoriale LAMNABHA à Marrakech.
- **LOT N°02:** Travaux d'aménagement et de réhabilitation de lycée collégial LALA MERYEM à La commune territoriale GUELIZ à Marrakech

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des appels d'offres relevant du service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état «[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)».

Le cautionnement provisoire et estimation sont fixés comme suit:

Lot N°	Cautionnement provisoire en dhs		Estimations de la prestation TTC en dhs	
	En chiffre	En lettre	En chiffre	En lettre
01	46 000.00	Quarante-six mille dirhams	3 020 772.00	Trois millions vingt mille sept cent soixante-douze dirhams
02	45 000.00	Quarante-cinq mille dirhams	3 000 000.00	Trois millions dirhams

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 08 **Joumada Aloulia** 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des appels d'offres au service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état «[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation, notamment la production, pour les concurrents installés au Maroc, de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe minimale et qualification suivants :

Secteur	Qualification	Classe
A	A5	4

Ou bien

Secteur	Qualification	Classe
5	5,18	4

(Ce certificat tient lieu du dossier technique)

- ✓ Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 4 du règlement de consultation.

Service des Affaires Administratives et Financières  
Bureau des appels d'offres  
Jnane El Hartiqueiz  
Marrakech  
Tél: 05243431172 Fax: 05243430850

N°11 382/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
D.R.F.H

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**

**N° : 97/2021/INDH/PAZ**

Le 25 Janvier 2022 à 11 heures il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Secrétaire général de La Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix suivants: **Création de 147 unités préscolaires au niveau des communes territoriales relevant de la Province d'Azilal :**

- ✓ **Lot 1 :** Création de 09 unités préscolaires au niveau des communes : Agoudi N'lkheir et TamdaNoumercade.
- ✓ **Lot 2 :** Création de 09 unités préscolaires au niveau des communes : Ait M'Hamed, Ait Abbasse Tabant.
- ✓ **Lot 3 :** Création de 07 unités préscolaires au niveau des communes : Tabant et Ait Bou-oulli.
- ✓ **Lot 4 :** Création de 09 unités préscolaires au niveau des communes : ZaouatAhansal, Afouer, Timoullit, Ait Ouarda et BriAyat
- ✓ **Lot 5 :** Création de 08 unités préscolaires au niveau des communes : Tanant, Ait Taguella et FounJemba
- ✓ **Lot 6 :** Création de 07 unités préscolaires au niveau des communes : Ouououla, Sidi Yacoub, Anzou, Ait Tamill et Ait Oumdis.
- ✓ **Lot 7 :** Création de 09 unités préscolaires au niveau des communes : Bine El Ouldane, Tagleffe, Tiffert N'Aï Hamza et Ait Oukabli
- ✓ **Lot 8 :** Création de 09 unités préscolaires au niveau des communes : Ait Oukabli, Tillouguitte, Tabarouchte, Ait Maigh et Anergui
- ✓ **Lot 9 :** Création de 08 unités préscolaires au niveau des communes : Rfala, Afouer, Timoullite et BriAyat
- ✓ **Lot 10 :** Création de 05 unités préscolaires au niveau de la commune d'Ait Tamill
- ✓ **Lot 11 :** Création de 06 unités préscolaires au niveau de la commune d'Ait Oumdis
- ✓ **Lot 12 :** Création de 07 unités préscolaires au niveau des communes : Tidilfelouaka et Anzou
- ✓ **Lot 13 :** Création de 08 unités préscolaires au niveau des communes : Anzou et Sidi Yacoub
- ✓ **Lot 14 :** Création de 08 unités préscolaires au niveau des communes : Bzou, Rfala et Moulou Aissa Ben Driss
- ✓ **Lot 15 :** Création de 06 unités préscolaires au niveau des communes : Tisqui et Taounza
- ✓ **Lot 16 :** Création de 05 unités préscolaires au niveau des communes de : Bri Hassan et Tabia
- ✓ **Lot 17 :** Création de 07 unités préscolaires au niveau de la commune d'Ouououla
- ✓ **Lot 18 :** Création de 06 unités préscolaires au niveau de la commune d'Ait Majden
- ✓ **Lot 19 :** Création de 06 unités préscolaires au niveau des communes : Imilil et Tifni
- ✓ **Lot 20 :** Création de 06 unités préscolaires au niveau des communes : Ait Blal et Sidi Boukheif

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division des ressources financières et humaines au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le prix d'acquisition des plans : **Quinze dirhams [15,00 DH]**

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

- ✓ **Lot 1 :** Quarante trois mille dirhams, 00 Cts (43.000,00 DH)
- ✓ **Lot 2 :** Quarante-trois mille dirhams, 00 Cts (43.000,00 DH)
- ✓ **Lot 3 :** Quarante mille dirhams, 00 Cts (40.000,00 DH)
- ✓ **Lot 4 :** Quarante six mille dirhams, 00 Cts (46.000,00 DH)
- ✓ **Lot 5 :** Quarante-quatre mille dirhams, 00 Cts (44.000,00 DH)
- ✓ **Lot 6 :** Quarante huit mille dirhams, 00 Cts (48.000,00 DH)
- ✓ **Lot 7 :** Quarante six mille dirhams, 00 Cts (46.000,00 DH)
- ✓ **Lot 8 :** Quarante six mille dirhams, 00 Cts (46.000,00 DH)
- ✓ **Lot 9 :** Quarante six mille dirhams, 00 Cts (46.000,00 DH)
- ✓ **Lot 10 :** Vingt quatre mille dirhams, 00 Cts (24.000,00 DH)
- ✓ **Lot 11 :** Trente mille dirhams, 00 Cts (30.000,00 DH)
- ✓ **Lot 12 :** Trente huit mille dirhams, 00 Cts (38.000,00 DH)
- ✓ **Lot 13 :** Quarante six mille dirhams, 00 Cts (46.000,00 DH)
- ✓ **Lot 14 :** Quarante mille dirhams, 00 Cts (40.000,00 DH)
- ✓ **Lot 15 :** Trente deux mille dirhams, 00 Cts (32.000,00 DH)
- ✓ **Lot 16 :** Trente mille dirhams, 00 Cts (30.000,00 DH)
- ✓ **Lot 17 :** Trente huit mille dirhams, 00 Cts (38.000,00 DH)
- ✓ **Lot 18 :** Trente deux mille dirhams, 00 Cts (32.000,00 DH)
- ✓ **Lot 19 :** Trente deux mille dirhams, 00 Cts (32.000,00 DH)
- ✓ **Lot 20 :** Trente mille dirhams, 00 Cts (30.000,00 DH)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- ✓ **Lot 01 :** Deux millions cent soixante quinze mille trois cent trente-six dirhams, 00 Cts (2.175.336,00 DH).
- ✓ **Lot 02 :** Deux millions cent quarante neuf mille quatre cent seize dirhams, 00 Cts (2.149.416,00 DH).
- ✓ **Lot 03 :** Un million neuf cent quatre vingt dix mille cinq cent trente dirhams, 00 Cts (1.998.534,00 DH).
- ✓ **Lot 04 :** Deux millions deux cent soixante dix neuf mille cinquante deux dirhams, 00 Cts (2.279.052,00 DH).
- ✓ **Lot 05 :** Deux millions cent soixante mille huit cent soixante quatre dirhams, 00 Cts (2.169.864,00 DH).
- ✓ **Lot 06 :** Deux millions quatre cent huit mille six cent quatre vingt huit dirhams, 00 Cts (2.408.688,00 DH).
- ✓ **Lot 07 :** Deux millions deux cent soixante dix neuf mille cinquante deux dirhams, 00 Cts (2.279.052,00 DH).
- ✓ **Lot 08 :** Deux millions deux cent soixante dix neuf mille cinquante deux dirhams, 00 Cts (2.279.052,00 DH).
- ✓ **Lot 09 :** Deux millions deux cent quatre vingt dix neuf mille cinq cent dirhams, 00 Cts (2.299.500,00 DH).
- ✓ **Lot 10 :** Un million cent quatre vingt quatorze mille cent vingt dirhams, 00 Cts (1.194.120,00 DH).
- ✓ **Lot 11 :** Un million quatre cent trente deux mille neuf cent quarante quatre dirhams, 00 Cts (1.432.944,00 DH).
- ✓ **Lot 12 :** Un million neuf cent trente et un mille quarante dirhams, 00 Cts (1.931.040,00 DH).
- ✓ **Lot 13 :** Deux millions deux cent quatre vingt dix neuf mille cinq cent dirhams, 00 Cts (2.299.500,00 DH)
- ✓ **Lot 14 :** Un million neuf cent quatre vingt dix mille sept cent soixante quatre dirhams, 00 Cts (1.970.764,00 DH).
- ✓ **Lot 15 :** Un million cinq cent soixante deux mille cinq cent quatre vingt dirhams, 00 Cts (1.562.800,00 DH).
- ✓ **Lot 16 :** Un million quatre cent cinquante trois mille trois cent quatre vingt douze dirhams, 00 Cts (1.453.392,00 DH).
- ✓ **Lot 17 :** Un million neuf cent trente et un mille quarante dirhams, 00 Cts (1.931.040,00 DH).
- ✓ **Lot 18 :** Un million cinq cent soixante deux mille cinq cent quatre vingt dirhams, 00 Cts (1.562.800,00 DH).
- ✓ **Lot 19 :** Un million cinq cent soixante deux mille cinq cent quatre vingt dirhams, 00 Cts (1.562.800,00 DH).
- ✓ **Lot 20 :** Un million quatre cent trente deux mille neuf cent quarante quatre dirhams, 00 Cts (1.432.944,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret du décret N° 2-12-349 du 8 **Joumada I** 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ⇒ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- ⇒ Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché publics ;
- ⇒ Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division des ressources financières et humaines au Secrétariat Général de la Province d'Azilal ;
- ⇒ Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent présenter la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification pour les lots n° **01-2-4-05-06-07-08-09 et 13**, il est exigé pour les lots sus indiqués ce qui suit :

Secteur	Qualification	Classe minimale
A	A,2	4

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N°11 381/PA

**OFFICE NATIONAL DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau DIRECTION REGIONALE DES PROVINCES SAHARIENNES**  
Acquisition des appareils scientifiques pour les laboratoires relevant de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
N° 79/DR8/C/2021  
à Lot unique

La Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau, sise à Laâyoune, lance le présent appel d'offres qui concerne : Acquisition des appareils scientifiques pour les laboratoires de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. L'estimation du coût des prestations s'élève à 360.000,00 DH TTC

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 3.600,00 DH ou son équivalent en devise librement convertible. Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :  
- Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau. Adresse : Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune, Tel : 05 28 89 36 56 ou 05 28 89 37 61/62.

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats. Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes (DR8) - Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes (DR8) - Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis. L'ouverture publique des plis aura lieu le 03/02/2022 à 10h00 au siège de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes (DR8) - sise au Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune. L'ouverture des

enveloppes se fait en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter la Division Achats de la Régionale des Provinces Sahariennes (DR8) de l'ONEE-Branche Eau - Adresse : Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune - Maroc - Tel : 05 28 89 36 56 Fax : 05 28 89 24 93. - Email : [stalha@onee.ma;hmoussaoui@onee.ma](mailto:stalha@onee.ma;hmoussaoui@onee.ma)

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

**N° 11 383/PC**

**OFFICE NATIONAL DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau DIRECTION REGIONALE DES PROVINCES SAHARIENNES**

Acquisition et installation des appareils de mesure en continu pour les stations relevant de la SP8/1

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
N° 82/DR8/C/2021  
à Lot unique

Séance publique  
La Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau, sise à Laâyoune, lance le présent appel d'offres qui concerne : Acquisition et installation des appareils de mesure en continu pour les stations relevant de la SP8/1.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. L'estimation du coût des prestations s'élève à 718.934,78 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 7.200,00 DH. Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :  
- Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau. Adresse : Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune, Tel : 0528 89 36 56-Fax : 0528 89 24 93.

- Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :  
o Soit déposés contre récépissé au Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes (DR8) - Adresse : Quartier Administratif, Avenue de

la Mecque - Laâyoune avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

o Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes (DR8) - Adresse : Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

o Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le 03/02/2022 à partir de 10Hau siège de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes (DR8) - Adresse : Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune.

L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter la Division Achats de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes (DR8) de l'ONEE-Branche Eau - Adresse : Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune - Maroc - Tel : (212) 5 28 89 24 93. - Email :

[stalha@onee.ma;hmoussaoui@onee.ma](mailto:stalha@onee.ma;hmoussaoui@onee.ma)

Les demandes d'éclaircissements peuvent être également formulées sur le portail des marchés publics.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

**N° 11 384/PC**

**OFFICE NATIONAL DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau DIRECTION REGIONALE DES PROVINCES SAHARIENNES**

Acquisition des pièces de rechange pour les Stations de Dessalement et les Stations de Traitement de DR8,

Lot : Electrique  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
N° 84/DR8/C/2021  
à Lot unique

Séance publique  
La Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau, sise à Laâyoune, lance le présent appel d'offres qui concerne : Acquisition des pièces de rechange pour les Stations de Dessalement et les Stations de Traitement de DR8, Lot : Electrique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 2.100.000,00 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 21.000,00 DH.

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :

- Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau. Adresse : Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune, Tel : 0528 89 36 56-Fax : 0528 89 24 93.

- Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

o Soit déposés contre récépissé au Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes (DR8) - Adresse : Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

o Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes (DR8) - Adresse : Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

o Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le 03/02/2021 à partir de 10Hau siège de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes (DR8) - Adresse : Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune. L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter la Division Achats de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes (DR8) de l'ONEE-Branche Eau - Adresse : Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune - Maroc - Tel : (212) 5 28 89 36 56 Fax : (212) 5 28 89 24 93. - Email :

[stalha@onee.ma;hmoussaoui@onee.ma](mailto:stalha@onee.ma;hmoussaoui@onee.ma)

Les demandes d'éclaircissements peuvent être également formulées sur le portail des marchés publics.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Es-

pace Entreprise - rubrique Achats).

**N° 11 385/PC**

**OFFICE NATIONAL DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau DIRECTION REGIONALE DES PROVINCES SAHARIENNES**

**TRAVAUX D'ENTRETIEN PREVENTIF ET CURATIF DES ARMOIRES DE COMMANDE ELECTRIQUE ET ELECTRONIQUE DES CENTRES RELEVANT DE DR8.**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
N° 86/DR8/C/2021  
à lot unique.

La Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau, sise à Laâyoune, lance le présent appel d'offres qui concerne : Travaux d'entretien préventif et curatif des armoires de commande électrique et électronique de centres relevant de DR8.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 660.000,00 DH TTC

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 6.600,00 DH ou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :

- Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE Branche Eau. Adresse : Quartier administratif, AV de La Mecque Laâyoune - Tel : 05 28 89 36 56 ou 05 28 89 37 61/62.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes (DR8) - Adresse : Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes (DR8) - Adresse : Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le 03/02/2022 à partir de 10h00 au siège de la Di-

rection Régionale des Provinces Sahariennes (DR8) - Adresse : Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune. L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter la Division Achats de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes (DR8) de l'ONEE-Branche Eau - Adresse : Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune - Maroc - Tel : (212) 5 28 89 36 56 Fax : (212) 5 28 89 24 93. - Email :

[stalha@onee.ma; hmoussaoui@onee.ma](mailto:stalha@onee.ma; hmoussaoui@onee.ma)

Les demandes d'éclaircissements peuvent être également formulées sur le portail des marchés publics.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

**N° 11 386/PC**

**STE « MAURISQUE TILE »**

I) Suite aux délibérations de l'A.G.E du 25.11.2021 de la société « MAURISQUE TILE » SARL d'Associe Unique, au capital de 100.000,00 DHS, ayant son siège social à Fès, N°30. 3ème Etage Lotissement Riad Yasmine. Rte Ain Chkef.

\* Approbation de la donation des 1 000 parts sociales opérée par Mr. NAJI Hicham, au profit de son épouse Mme. CHRIFI ALAOUI Malika.

\* Quitus de la gérante Mme. CHRIFI ALAOUI Malika.

\* Reconduction du mandat de la gérante Mme. CHRIFI ALAOUI Malika, \* Signature sociale, \* Refonte des statuts.

II) Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Fès, le 22.12.2021 sous le n° de dépôt 5794/2021, et le RC n° 56 781.

**LA GERANTE**  
**N° 11 387/PA**

**STE « SOIERIES BENCHERIF ALI »**

I) Suite aux délibérations de l'A.G.O.R.E du 07.12.2021 de la Sté « SOIERIES BENCHERIF ALI » SARL, au capital de 500.000,00 DHS, ayant son siège social à Fès, 24 Rue Abbas Lamsaadi.

\* Le renouvellement du mandat du gérant Mr. OUDRHIRI BENCHERIF Ali, pour une durée illimitée.

II) Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Fès, le 22.12.2021 sous le n° de dépôt 5796/2021, et le RC n° 26 139.

**LE GERANT**  
**N° 11 388/PA**

STE « PROMO LES ANEMONES »

I) Suite aux délibérations de l'A.G.E du 02.12.2021 de la Sté « PROMO LES ANEMONES » SARL, au capital de 100.000,00 DHS, ayant son siège social à Fès, 16 Akbet Caid Khammar Bab Ftouh.

\* Approbation de la cession des 150 parts sociales opérée par Mr. KTIRI Najib, au profit de Mr. BENLEMLIH Said.

\* Quitus au Gérant Mr. KTIRI Najib.

\* Nomination d'un 2ème Gérant Mr. BENLEMLIH Said.

\* Reconductio du mandat de gérant Mr. KTIRI Najib.

\* Signature sociale.

\* Refonte des Statuts.

II) Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Fès, le 24.12.2021 sous le n° de dépôt 5812/2021, et le RC n° 23721.

LE GERANT

N° 11 389/PA

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau DIRECTION REGIONALE DU NORD Travaux de réparation de fuites existantes sur les conduites d'adduction DN 1000 et DN 800 du système adducteur desservant la ville de Tanger à partir du complexe de pompage Charf El Akab de Tanger AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT- N° 152 DR9/C/SPN/1/2021

Séance publique La Direction régionale du nordde l'ONEE-Branche Eau, sise à Tanger, lance le présent appel d'offres qui concerne : Travaux de réparation de fuites existantes sur les conduites d'adduction DN 1000 et DN 800 du système adducteur desservant la ville de Tanger à partir du complexe de pompage Charf El Akab de Tanger.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 1 500 000 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 15 000 DH ou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante : Bureau d'ordre de la Direction la direction régionale du nord, Adresse : 6, rue Melilla, Castilla Tanger - Tél :0539 32 85 15/20/25 Fax : 0539 94 02 08/ 0539 94 39 71

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions

du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'ordre de la Direction la direction régionale du nord : 6, rue Melilla, Castilla Tanger avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'ordre de la Direction la direction régionale du nord : 6, rue Melilla, Castilla Tanger avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 26/01/2022 à 10h00 à la Direction la direction régionale du nord sis à 6, rue Melilla, Castilla Tanger. L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter la division achats de la Direction régionale du nord de l'ONEE-Branche Eau

- Adresse : 6, rue Melilla, Castilla Tanger - Tél :0539 32 85 15/20/25 Fax : 0539 94 02 08/ 0539 94 39 71- Email : fferrasi@onee.ma

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

N° 11 390/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau DIRECTION REGIONALE DU NORD Travaux sur réseau de distribution d'eau potable au niveau des centres Abdelghaya-Souahel, Bni Ahmed, Imoukzan, BniBouchibet et Sidi Bouzineb AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT N° 153DR9/C/AMN/5/2021

Séance publique

La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger lance le présent appel d'offres qui concerne : les Travaux sur réseau de distribution d'eau potable au niveau des centres Abdelghaya Souahel, Bni Ahmed, Imoukzan, BniBouchibet et Sidi Bouzineb.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises (PME) nationales, aux coopératives, aux unions de coopéra-

tives et aux auto-entrepreneurs.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 1 320 000,00 DH TTC. Cette estimation reste indicative et ne constitue pas un montant maximum.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 13 200,00 DH ou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier de consultation (RCDP, RCDG, CCAFP, CCAFG, CCTP, Définition et Bordereau des Prix) est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma>.

Les dossiers de consultation peuvent être retirés à l'adresse suivante :

Bureau d'ordre de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau. Adresse : 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.

- Téléphone : 05 - 39 - 32 - 85 - 15/20/25 - Fax : 05 - 39 - 94-02-08/05-39-94-39-71

Le dossier de consultation est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier

recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 26/01/2022 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.

L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents prière de contacter la Division Achats de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau

- Adresse : sise 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger Téléphone : 05- 39 - 32 - 85 - 18/20/25 - Fax : 05 - 39 - 94-02-08/05-39-94-39-71

Email : fferrasi@onee.ma

Les cahiers généraux et le règlement des achats de l'ONEE sont consultables et téléchargeables à partir du site des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse :

<http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

N° 11 391/PC

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
WILAYA REGION GUELMIM OUED NOUN  
PROVINCE D'ASSA-ZAG

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N°12 /2021/BG

Le 26 Janvier 2022, il sera procédé, au siège du Secrétariat Général de la Province d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l' appel d'offres sur offres des prix, pour le lot unique à savoir :

N ° AOO	Objet AOO	Estimation	Caution Provisoire	Horaires
12 /2021/BG	Achat de carburant et lubrifiants pour les véhicules de services de la Province d'Assa-Zag.	684 110.00	30 000,00	12h30

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés à la Division des budgets et marchés de cette Province.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27- 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

**Les concurrents ne peuvent :**

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau du Secrétariat général de cette Province.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au nom de Monsieur Le Gouverneur de la Province d'Assa-Zag.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit procéder à la Soumission électronique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de la consultation, notamment article 6.

N°11 392/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
WILAYA REGION GUELMIM OUED NOUN  
PROVINCE D'ASSA-ZAG

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° 13 /2021/BG

Le 26 Janvier 2022, il sera procédé, au siège du Secrétariat Général de la Province d'Assa-Zag, à l'ouverture des plis , relatifs à l' appel d'offres sur offres des prix, pour le lot unique à savoir :

N ° AOO	A O O	Estimation	Caution Provisoire	Horaires
13/2021/BG	Achat de fournitures de bureau, papeterie et imprimés et fournitures pour le matériel informatique.	475 607.16	20 000,00	13h30

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés à la Division des budgets et marchés de cette Province.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27- 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents ne peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau du Secrétariat général de cette Province.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au nom de Monsieur Le Gouverneur de la Province d'Assa-Zag.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit procéder à la Soumission électronique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de la consultation,notamment article 6.

N°11 393/PA

«SMART NASRI IMPORT EXPORT» SARL  
AU CAPITAL DE DIX MILLE (10.000,00) DIRHAMS  
SIÈGE SOCIAL : DEM RUE E N°25 OUJDA  
R.C : 30675 IF : 20735752  
CLOTURE  
DE LIQUIDATION  
Au terme du PV de l'AGE en date du 20/12/2021, de la société «SMART NASRI IMPORT EXPORT» SARL, il a été décidé ce qui suit :

- La clôture de liquidation et la radiation de ladite société du registre de commerce

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce d'Oujda le 22/12/2021 sous le N° 4391.  
**N° 11 394/PA**

Gérance libre d'un fonds de commerce  
Aux termes d'un acte sous-seing privé enregistré à Casablanca, le 27/12/2021, monsieur Bensaïd Boubker a donné en gérance libre à la société Jamila Tourat Wood, son fonds de commerce sis à douar Bouziane, Mjatia Ouled Taleb, Mediouna, immatriculé au registre de commerce de la ville de Casablanca sous le numéro 426332 et destiné aux travaux de menuiserie.  
**N° 11 395/PA**

Cabinet Comptable MOUNSEF AZMANI  
46, Rue Anoual Al-Hoceïma  
Sté CHAKIR EL KHAMMAR SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITE  
LIQUIDATION DÉFINITIVE DE LA SOCIÉTÉ  
L'assemblée générale extraordinaire du 13/12/2021 de la société « CHAKIR EL KHAMMAR SARL » au capital de 40.000,00dh dont le siège social est DR. Marraha sidi boutmintarguist Al-Hoceïma a approuvé :

- L'approbation du rapport du liquidateur.
- L'approbation du compte définitif de la société.
- La clôture définitive de la liquidation, donne quitus au liquidateur et le libère de son mandat.

Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de première instance D'Al Hoceïma, le 28/12/2021 sous le numéro 733.  
**N° 11 396/PA**

CONSTITUTION ESGETRAP SARL AU  
Aux termes d'un acte sous-seing privé du 08 DECEMBRE 2021, il a été établi les statuts d'une société SARL AU, dont les caractéristiques sont :

Dénomination : ESGETRAP SARL AU  
Siège : 202 BD ABDELMOUMEN N°5 RDC CASABLANCA  
Objet : IMPORT EXPORT, COMMERCE EN GROS ET DETAIL  
Capital social : 10000 DHS (DIX MILLE Dirhams) divisé en 100 (CENT) parts sociales de 100dhs chacune, toutes attribuées à savoir :

- Mr SAMAHA CHARBEL MOUSTAPHA : 100 parts sociales

Gérance: La société gérée et administrée conjointement par Mr SAMAHA CHARBEL MOUSTAPHA pour une durée illimitée.

Durée : 99 ans.  
Année sociale : du 1er janvier au 31 décembre.  
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal du Commerce de Casablanca sous le N° 525855.  
**N° 11 397/PA**

KAMAL EL MOSTAINE HUISSIER DE JUSTICE ASSERMENTE  
37, RUE DU YEMEN, 1er ETAGE - CASABLANCA  
SAISIE EXECUTOIRE SUR BIENS MOBILIERS  
DOSSIER  
N° 5033/6210/2021  
NOS REFERENCES : 382/2021  
CASABLANCA LE 24/12/2021

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES  
Maître Kamal EL MOSTAINE, Huissier de Justice près le Tribunal Civil de Casablanca, annonce qu'il sera procédé à une vente aux enchères publique.  
Au profit de : Monsieur «Boualem KADI» le 29/12/2021 à 15 heures 30 minutes.  
Ayant pour mandataire en justice Maître Lahsen ADIYM, avocat au barreau de CASABLANCA.  
Contre : Société «Michael Page Internationale (Maroc)» en la personne de son représentant légal.

Dont le siège est sis : Angle Rue Abou Mahassine Rouani et Rue Ali Abderrazzak N° 2-Racine - CASABLANCA.  
Qui concernera les biens mobiliers suivants :

- Une table de réunion en verre ;
- Six (06) Chaises en cuir de couleur noir
- Un canapé à deux places en cuir de couleur beige
- Téléviseur de marque LG plat.
- Petite armoire à deux portes.
- Comptoir blanc en bois.
- Deux (02) chaises.
- Deux (02) petites étagères avec deux portes.
- Treize (13) ordinateurs de marque «LENOVO» portant la mention «THINK CENTRE».
- Vingt Quatre (24) petits bureaux.
- Vingt (20) chaises en cuir de couleur noir.
- Douze (12) téléphones Fixes genre «CISCO».
- Photocopieur genre MPC 407
- Destructeurs de documents.
- Trois (03) Tables en verres.
- Neuf (09) chaises en cuir.
- Petite étagère à trois portes.
- Trois (03) chaises en cuir.

Nous attirons l'attention des enchérisseurs que le paiement sera immédiat soit en espèces ou par chèque certifié, en sus de la somme de Dix (10) pour cent au profit du trésor, que l'opération de transport et de pose sera à la charge de l'adjudicataire.  
Pour plus de renseignements, contactez l'huissier de justice en son bureau.  
Signature de l'huissier de justice, suit une signature illisible apposée sur l'empreinte de son cachet rectangulaire.  
**N° 11 398/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
DE L'INTERIEUR  
REGION DE BENI MEL-LAL-KHENIFRA  
PROVINCE DE FQUIH BEN SALAH  
COMMUNE DE FKIHI BEN SALAH  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°18/2021

RESERVE AUX PME/ COOPERATIVES/UNIONS COOPERATIVES/AUX TAUX ENTREPRENEURS  
Le 27/01/2022 à 11Hdu matin, il sera procédé, dans le Bureau de Monsieur le Président du Conseil Communal de Fkih Ben Salah à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour TRAVAUX D'EXTENSION ET D'AMENAGEMENT DU LYCEE TIGHNARI POUR RECEVOIR LA FACULTE DES SCIENCES AFKIH BEN SALAH.RESERVE AUX PME/ COOPERATIVES/UNIONS COOPERATIVES/AUX TAUX ENTREPRENEURS  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Commune de Fkih Ben Salah, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à 80.000,00 Dh (Quatre-vingtMille Dirhams).  
L'estimation des coûts des travaux établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 5460 000.00DH TTC (Cinq millions quatre cent soixante mille dirhams Toutes taxes comprises)  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de service des marchés de la Commune de Fkih Ben Salah.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique et ceci Conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435 (04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Chaque concurrent doit présenter une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification du ministère de l'équipement, du transport et de logistique suivant :

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.  
**N° 11 399/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
REGION DE BENI MEL-LAL-KHENIFRA  
PROVINCE DE FQUIH BEN SALAH  
COMMUNE DE FKIHI BEN SALAH  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°19/2021  
Le 01/02/2022 à 11Hdu matin, il sera procédé, dans

le Bureau de Monsieur le Président du Conseil Communal de Fkih Ben Salah à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'ABATTOIR MUNICIPAL DE FKIHI BEN SALAH « 1ere TRANCHE ».  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Commune de Fkih Ben Salah, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.  
Le cautionnement provisoire est fixé à 30.000,00 Dh (Trente Mille Dirhams).  
L'estimation des coûts des travaux établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1.800.000,00DH TTC (Un million huit cent

mille dirhams Toutes taxes comprises)  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de service des marchés de la Commune de Fkih Ben Salah.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique et ceci Conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de

l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435 (04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.  
Chaque concurrent doit présenter une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification du ministère de l'équipement, du transport et de logistique suivant :

Qualification : A.5-Travaux d'aménagement et de réhabilitation de bâtiments-Classe 4  
Les entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.  
**N° 11 400/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)**  
**BRANCHE EAU**

**DIRECTION REGIONALE DU TENSIFT**

**AVIS DE REPORT**

**AO N°86/DR2/2021**

Il est porté à la connaissance des entreprises désirant participer à l'appel d'offres N°86/DR2/2021 relatif à l'acquisition de fournitures informatiques pour la Direction Régionale du Tensift, que la date d'ouverture des plis est reportée du Jeudi 06/01/2022 à 10h au Jeudi 27/01/2022 à 10h.

**N°11 401/PC**

**Royaume du Maroc**  
**MINISTÈRE DE L'INTERIEUR**  
**REGION DE L'ORIENTAL**  
**AGENCE REGIONALE D'EXECUTION DES PROJETS DE L'ORIENTAL**



**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DES PRIX**

Il sera procédé, au siège de l'AREP de l'Oriental sis à l'Avenue le Prince Héritier My El Hassan Immeuble 76- Oujda, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix désignés ci-après :

Appel d'offre N°	Objet	Caution provisoire (DH) TTC	Estimation de l'Administration (EN DH TTC)	Date et l'heure de l'ouverture des plis	pièces justificatives à fournir
36/2021/AREPO	REALISATION DES ESSAIS DE CONTROLE ET SUIVI DE LA QUALITE DES TRAVAUX DECONSTRUCTION DES ROUTES RELEVANT DES PROVINCES D'OUJDA ET NADOR-REGION DE L'ORIENTAL -	3 000,00	93 012,00	26/01/2022 A 10h00min	l'article 4 du règlement de consultation
37/2021/AREPO	SUIVI ET CONTROLE DE LA QUALITE DES TRAVAUX D'APP DES DOUARS, RELEVANT DES CENTRES DES PROVINCES DE TAOURIRT, JERADA ET BERKANE -REGION DE L'ORIENTAL -	6 000,00	384 234,00	26/01/2022 A 11h00min	l'article 4 du règlement de consultation
38/2021/AREPO	REALISATION DES ESSAIS DE CONTROLE ET SUIVI DE LA QUALITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES ROUTES RELEVANT DES PROVINCES DE JERADA ET FIGUIG -REGION DE L'ORIENTAL -	2 000,00	83 088,00	26/01/2022 A 14h00min	l'article 4 du règlement de consultation
39/2021/AREPO	REALISATION DES ESSAIS DE CONTROLE ET SUIVI DE LA QUALITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES ROUTES RELEVANT DE LA PROVINCE DE DRIOUCH -REGION DE L'ORIENTAL -	2 000,00	99 000,00	26/01/2022 A 15h00min	l'article 4 du règlement de consultation

- ✓ Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de l'Oriental, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état.
- ✓ Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.
- ✓ **Les concurrents peuvent :**
  - ❖ Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de l'Oriental sis à Avenue le Prince Héritier My El Hassan Immeuble 76- Oujda ;
  - ❖ Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
  - ❖ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
  - ❖ Soit les déposer par voie électronique via le portail des marchés publics.

**N°11 402/PA**



07.00 : Lecture du Saint Coran  
 07.10 : Tinoubka  
 07.40 : Ichaa Mam-laka  
 08.35 : Arrouad  
 09.30 : Kokoub Tayha Ep12  
 10.30 : Machi Bhal-houm Ep 12  
 10.50 : Oussrati Ep 58  
 11.50 : Bangalow Ep11  
 12.20 : Rass Lam-hayen Ep7  
 12.50 : Stand up - Capsules 2021 : Capsule 2  
 13.00 : JT Addahira  
 13.20 : Rdat Lwalida Saison 2Ep 15  
 14.00 : JT en Amazigh  
 14.20 : JT en Espagnol  
 14.40 : Téléfilm La warda La Hanane  
 16.20 : Oujouh Midelt  
 17.00 : Nafass Al Hayat  
 18.00 : Machi Bhal-houm Ep 13  
 18.20 : Quoutidienne Bghit Namchi Baïd Capsule 14  
 18.30 : JT en Français  
 18.50 : Dhak Aâla Rassek Ep 10  
 18.55 : Dhak Aâla Rassek Ep 11  
 19.00 : Stand up - Capsules 2021 : Capsule 3  
 19.10 : Bangalow Ep 12  
 19.50 : Rass Lam-hayen Ep8  
 20.30 : JT Principal  
 21.30 : Sourtek Bin Aânya Ep9  
 22.20 : Aâbkariat Al Maghreb  
 23.20 : Dernier bulletin d'information  
 23.40 : Domou'e Warda Ep 25  
 00.15 : Domou'e Warda Ep 26  
 00.50 : Nafass Al Hayat  
 01.45 : Oujouh Midelt  
 02.25 : Bangalow Ep 12  
 03.05 : Rdat Lwalida Saison 2Ep 15  
 03.40 : Kokoub Tayha Ep12  
 04.35 : Tinoubka  
 05.05 : Ichaa Mam-laka  
 06.00 : Arrouad



05:50:00 : RELIGIEUX : Coran avec laureats mawahib tajwid al qor'an  
 06:00:00 : MAGAZINE : CH'HIWAT BLADI  
 06:25:00 : MAGAZINE : SA-BAHIYAT 2M  
 07:10:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL  
 07:25:00 : MAGAZINE : POP UP  
 07:55:00 : MAGAZINE : RACHID SHOW  
 09:25:00 : FEUILLETON : BAB LBHAR  
 09:55:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOUMI-CHA  
 10:00:00 : FEUILLETON : BAYNA NARAYNE  
 10:45:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL  
 11:05:00 : MAGAZINE : SA-BAHIYAT 2M  
 12:00:00 : SERIE : HAY AL BAHJA  
 12:35:00 : NEWS : BULLETIN METEO  
 12:45:00 : NEWS : AL AKH-BAR  
 13:15:00 : MAGAZINE : CAPSULE NARSA  
 13:15:00 : SPORT : MOUJAZ RIYADI  
 13:25:00 : FEUILLETON : LAHN AL HAYAT  
 14:15:00 : NEWS : ECO NEWS  
 14:25:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH  
 14:35:00 : FEUILLETON : FORSA TANIYA  
 15:50:00 : FEUILLETON : BAB LBHAR  
 16:20:00 : FEUILLETON : BAYNA NARAYNE  
 17:25:00 : MAGAZINE : JUST FOR LAUGHS  
 17:45:00 : MAGAZINE : BGHIT NAARAF  
 17:55:00 : DESSIN ANIME : ZIG & SHARKO  
 18:15:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOUMI-CHA  
 18:20:00 : MAGAZINE : POP UP  
 18:35:00 : FEUILLETON : LOU3BAT AL QADAR  
 19:25:00 : FEUILLETON : AL WA3D  
 20:15:00 : NEWS : INFO SOIR  
 20:45:00 : SPORT : QUE DU SPORT  
 20:50:00 : METEO  
 20:55:00 : ECO NEWS  
 21:05:00 : MAGAZINE : CAPSULE NARSA  
 21:10:00 : NEWS : BULLETIN METEO  
 21:15:00 : AL MASSAIYA  
 21:50:00 : TELEFILM : TLATA DELFERHATE  
 23:25:00 : MAGAZINE : KITAB  
 23:40:00 : FEUILLETON : Doumou3 arrijal  
 00:25:00 : FEUILLETON : LAHN AL HAYAT  
 01:10:00 : FEUILLETON : AL WA3D  
 02:00:00 : DES HISTOIRES ET DES HOMMES : LE BLUES DES CHIKHATES  
 02:55:00 : MAGAZINE : LAHBIBA OUMMI  
 03:45:00 : MAGAZINE : 3AYNEK MIZANEK  
 04:40:00 : FEUILLETON : LOU3BAT AL QADAR  
 05:25:00 : MAGAZINE : KAN YA MA KAN



07:00 : Matinales Infos  
 11:05 : Questions ÉCO  
 11:30 : On s'dit tout  
 12:00 : Midi Infos  
 13:30 : Croissance Verte  
 14:00 : Midi Infos  
 15:30 : Questions ÉCO  
 16:00 : Midi Infos  
 16:30 : On s'dit tout  
 17:00 : Midi Infos  
 17:30 : Hebdo-Santé  
 18:00 : Soir Infos  
 18:30 : On s'dit tout  
 19:00 : Soir Infos  
 19:30 : Questions ÉCO  
 20:00 : Soir Infos  
 21:35 : Croissance Verte  
 22:00 : Soir Infos  
 22:30 : L'CLUB  
 23:00 : Soir Infos



05h35 : Tfou  
 07h30 : Téléshopping  
 09h25 : Familles nombreuses : la vie en XXL  
 10h00 : Les feux de l'amour : Série  
 11h00 : Les 12 coups de midi  
 12h00 : Journal  
 12h55 : Un fabuleux coup de foudre pour Noel : Téléfilm  
 14h40 : Un fabuleux coup de foudre pour Noel : Téléfilm  
 16h30 : Familles nombreuses: la vie en XXL divertissement  
 17h35 : Ici tout commence : Série  
 18h10 : Demain nous appartient : Série  
 18h55 : Météo  
 19h00 : Journal  
 19h45 : My million, c'est Canteloup  
 20h05 : Koh-Lanta la légende : Jeu  
 22h30 : Adele : one night only : Divertissement  
 00h10 : Tirage de l'Euro millions  
 00h15 : Programmes de la nuit



05h00 : Le 6h info  
 05h30 : Télématin  
 08h30 : La maison des Maternelles : Magazine  
 09h15 : Amour, gloire et beauté : série  
 09h45 : Tout le monde à son



mot à dire : Jeu  
 10h15 : Chacun son tour : Jeu  
 10h50 : Tout le monde veut prendre sa place : Jeu  
 12h00 : Journal  
 12h55 : Ça commence aujourd'hui : Magazine  
 15h10 : Affaire conclue la chasse aux objets : Magazine  
 17h00 : Tout le monde à son mot à dire : Jeu  
 17h30 : N'oubliez pas les paroles : Jeu  
 18h40 : Météo  
 19h00 : Journal  
 19h45 : Un si grand soleil : Série  
 21h45 : Affaires sensibles : Magazine  
 23h40 : 13h15 le dimanche : Série  
 02h10 : Affaire conclue  
 02h55 : Pays et marchés du monde  
 03h10 : Tout le monde veut prendre sa place



05h00 : M6 music  
 05h40 : M6 kid  
 07h50 : M6 boutique  
 09h05 : Ca peut vous arriver  
 10h35 : Ca peut vous arriver chez vous  
 11h45 : Le 12.45  
 12h40 : Scènes de ménages : Série française  
 13h00 : Le menu de Noel : Téléfilm  
 14h55 : Incroyables transformations  
 15h20 : Les reines du shopping  
 16h30 : Spécial match à 3 : tout ce qui brille  
 17h40 : Tous en cuisine, menus de fêtes avec Cyril Lignac : Magazine  
 18h45 : Le 19.45, météo  
 19h30 : Scènes de ménages : Série  
 20h05 : Cauchemar en cuisine : Magazine  
 22h00 : Cauchemar en cuisine : Magazine



18h45 : Arte journal  
 19h05 : 28 minutes samedi  
 19h50 : Les bourreaux de Staline, Katyn 1940 : Documentaire  
 21h35 : Adieu l'URSS : Documentaire  
 22h25 : 1996, hold up à Mos-



cou : Documentaire  
 23h20 : L'héritage d'une puissance mondiale : trente ans  
 00h35 : Jackie Chan : humour, gloire et kung fu : documentaire



06h00 : Okoo  
 07h30 : Chroniques méditerranéennes  
 08h00 : Vous êtes formidables  
 08h50 : Dans votre région  
 09h55 : Outremer, le mag  
 10h35 : Outremer l'info  
 10h50 : Le 12-13  
 11h55 : Météo à la carte : Magazine  
 13h00 : Rex : série  
 13h45 : Glacial  
 14h30 : Le secret des cartes  
 15h10 : Des chiffres et des lettres : Jeu  
 16h00 : Slam : Jeu



16h45 : Questions pour un champion : Jeu  
 17h30 : Le 18 :30  
 18h00 : Le 19-20  
 19h20 : Plus belle la vie : Série  
 19h45 : Tout le sport  
 20h05 : Crime à Biot : Téléfilm  
 21h45 : Crime en Aveyron : Téléfilm  
 23h20 : Votre télé et vous  
 00h05 : Libre court.  
 00h55 : Kaw, petit village, grande réserve : Documentaire  
 01h45 : Les gens de la mer : Documentaire

Mots flechés

Par Abou Salma

JeuX & Loisirs

AVANT D'ALLER AUX URNES	PÈRE DE JAPHET	INHUM AINE	FIN DE PARTIE	BERGE BOIS DUR	LADRE	PUB FROMENADE	RECHIGNE DONNE LE CHOIX	NON DÉSUEIT
BOUT DE COURONNE				EXCENTRIQUE				
ROULÉ			TRANCHE			VOYELLES	POISSON D'EAU DOUCE	
AVOIR PEUR	BALLE DE SERVICE (TENNIS)		VOYELLES	ÉCHANTILLON	DORMIR TOUT HAUT	FLOTTE PRÈS DES CÔTES		
						POSSÉSSIF	MARQUE D'INTENTION	DEUX FOIS EN GRÈCE
BIJOU À Pincer				GAGE HUMAIN				MESSAGER
			À L'ENVERS: FLÉTRIE				LETTRES DE VANIA	RETRAITE
VENUE APRÈS LE TRAVAIL	FAIRE LA PEAU	EN CATIMINI	PRÉJUDICE	LETTRES DE ROLLAND		PINTÉ		
CHECHER LA PETITE BÊTE								
						DE BAS EN HAUT GRECQUE	CARDIN AUX	CALCIUM
ARRIÈRE-SAISON		NOTE		AVENUE				VOYELLES
MÉTAL								
		ENTAME UNE CARRIERE				BEAUCOUP		

Solution mots flechés d'hier

TRAVAIL	CHIFFRE	UNION DE	I	ANCIEN	PAPE	L	PROFANE	C	TRAVAIL
REACT									
EFFIGIE									
OUF									
SERDEAU									
PETRI									
SCISSION									
TRIPOTE									
VILLA									
RTD									
EPICURIENNE									
NICHONS									
TS									

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la rédaction**  
Mohamed Bouarab

**Rédaction**  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouithy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Chady Chaabi  
Rachid Meftah

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki

**Elkandoussi Elmaridi**  
**Révision**  
Abdelmoumeïn Warrach  
**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki  
**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Laïyoune)  
Abdelah khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**Responsible des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Director artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki

**Youssef El Gahs**  
Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdad  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaiter  
Fadwa Choukri

**44, Avenue des F.A.R**  
3<sup>ème</sup> Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
0522 62.32.32  
0522 60 23 44  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier de PRESSE 130 / 64

**Site web:**  
www.libe.ma

**Journal Libération**

**Libération Maroc**

**المغرب OJD MAROC**  
2017  
www.ojd.ma

### Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2					■					
3								■		
4				■			■			
5			■							■
6									■	
7		■								
8					■					
9							■		■	
10				■						

**HORizontalement**

- 1- Habitat haut perché
- 2- Fils de Jacob – Constellation
- 3- Quand – Patron
- 4- Terre en mer – Vieille cité – Contracté
- 5- Négatif – Sans doute
- 6- Affaire de moucharid
- 7- Rende stupide
- 8- Se décida – Bon
- 9- Chancier
- 10- Nue, dans un sens - Prisonnier

**VERTICALEMENT**

- 1- Phrase rétrograde
- 2- Mise à l'écart – Insecte parasite
- 3- Tenu – Romain
- 4- Lentille – Panier souple
- 5- Recherche – Renvoi
- 6- Aliment
- 7- Sans effets – Abri
- 8- Iridium – Propriété de la matière
- 9- Crochets – Font le sol
- 10- Piège – Renvoyé à la chambre

### Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	C	E	R	T	I	F	I	C	A	T
2	O	C	E	A	N	■	N	A	R	A
3	M	O	T	■	A	R	T	■	M	U
4	M	U	S	E	L	I	E	R	E	■
5	E	T	■	S	T	E	L	E	■	D
6	N	E	T	T	E	■	L	A	M	E
7	S	■	S	E	R	R	E	■	A	M
8	A	V	E	R	E	■	C	O	T	E
9	L	O	■	S	E	C	T	I	O	N
10	E	L	U	■	S	E	■	E	U	E

### Grilles de sudoku

**Facile**

			7	8		5	6		
				6					
	9	8	4		2	1	3		
7	6		5		8			4	
	2			4			8		
8			7		6		5	1	
	3	9	2		4	8	6		
				1					
		4	6		9	2			

**Moyen**

1			4			7	6		
	8	6							9
							8		
9	5	8			1	4	2		
			2	5	4				
	7	4	8			5	1	6	
	9								
8						3	7		
	4	1		3					8

**Difficile**

	8	5	3						
				6	9			7	
7			2				9		
4						5	8		
		1		3		2			
5	7							3	
	9				1			2	
3			4	9					
					3	7	6		

**Expert**

			8	6	1		4		
	8						7		
				4				3	
			5			2	1		
		9				8			
	8	4			7				
3			6						
	4						5		
	1	4	2	9					

### Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

### Solution sudoku d'hier

**Facile**

4	1	7	8	3	5	6	9	2
3	5	2	9	6	1	4	7	8
6	9	8	4	7	2	1	3	5
7	6	1	5	9	8	3	2	4
9	2	5	1	4	3	7	8	6
8	4	3	7	2	6	9	5	1
1	3	9	2	5	4	8	6	7
2	8	6	3	1	7	5	4	9
5	7	4	6	8	9	2	1	3

**Moyen**

1	3	9	4	8	2	7	6	5
4	8	6	5	1	7	2	3	9
5	2	7	3	9	6	1	8	4
9	5	8	7	6	1	4	2	3
6	1	3	2	5	4	8	9	7
2	7	4	8	3	9	5	1	6
3	9	5	1	7	8	6	4	2
8	6	2	9	4	5	3	7	1
7	4	1	6	2	3	9	5	8

**Difficile**

9	8	5	3	4	7	1	2	6
2	1	3	5	6	9	8	4	7
7	4	6	2	1	8	3	9	5
4	3	9	1	7	2	6	5	8
8	6	1	9	3	5	2	7	4
5	7	2	6	8	4	9	1	3
6	9	8	7	5	1	4	3	2
3	2	7	4	9	6	5	8	1
1	5	4	8	2	3	7	6	9

**Expert**

7	5	3	8	6	1	9	4	2
4	6	8	9	3	2	1	7	5
2	9	1	7	5	4	6	8	3
6	3	7	5	9	8	2	1	4
1	2	9	3	4	6	8	5	7
5	8	4	2	1	7	3	6	9
3	7	2	6	8	5	4	9	1
9	4	6	1	7	3	5	2	8
8	1	5	4	2	9	7	3	6

# Sport

## Haaland, le buteur prodige qui va affoler le mercato 2022

Plus fort que Lionel Messi et Cristiano Ronaldo au même âge, déjà courtisé par Barcelone, le Real, Manchester City: Erling Haaland, le prodigieux buteur norvégien du Borussia Dortmund (21 ans), s'avance comme l'un des joueurs les plus convoités du mercato 2022.

Son agent, Mino Raiola, a alimenté les spéculations en décembre en affirmant qu'il y avait "de fortes chances qu'Erling quitte Dortmund, peut-être cet été, peut-être l'été prochain".

"Il peut, et veut, franchir la marche suivante", a dit Raiola, pour qui "le Bayern, le Real, Barcelone, Manchester City, c'est le genre de grands clubs où il peut aller. Lorsqu'il a signé à Dortmund, nous savions tous que cette prochaine étape viendrait".

Le président du FC Barcelone, Joan Laporta, a déjà rencontré Raiola. Mais la presse européenne envoie plutôt le Scandinave vers le Real Madrid ou Manchester, voire le Paris SG... Le journal allemand Bild affirme aussi que le Bayern n'a pas renoncé, si jamais Robert Lewandowski devait partir cet été.

Bref, le Borussia Dortmund, qui vient d'être éliminé en phase de groupes de la Ligue des champions et n'a plus remporté la Bundesliga de-



puis 2012, n'a ni l'envergure, ni les moyens, pour retener très longtemps son canonier.

Le contenu exact du contrat de Haaland, qui expire en 2024, est un secret bien gardé. Les médias allemands parlent d'une clause de départ de 75 à 90 millions dès 2022, mais le patron du Borussia Hans-Joachim Watzke a démenti.

Watzke ne semble guère se faire d'illusions. Il veut juste savoir le plus vite possible quel sera l'avenir du colosse norvégien, arrivé en 2020 en

provenance de Salzbourg: "Nous allons encore discuter dans les prochaines semaines", disait-il au début du mois, "et nous allons tout faire afin de ne pas attendre mars ou avril pour connaître la décision".

Le site spécialisé Transfermarkt.de estime la valeur du génie à 150 millions d'euros, si toutefois son prix devait être fixé par le libre jeu du marché. Ce qui ferait de lui le troisième joueur le plus cher de l'histoire après Neymar et Kylian Mbappé, acquis respectivement pour

222 et 180 millions par le Paris SG.

Recruter Haaland, encore en début de carrière, sera un coup gagnant à plusieurs titres. Faire la liste complète de ses records de précocité prendrait déjà une page entière, mais quelques chiffres donnent la mesure du phénomène.

Depuis qu'il a quitté la Norvège pour le RB Salzbourg (Autriche) à l'âge de 18 ans, puis Dortmund un an plus tard, il a marqué en club 105 buts en 106 matches.

En Ligue des champions, son

ratio est encore plus impressionnant, avec déjà 23 réalisations en 21 rencontres seulement. Au même âge (21 ans et six mois), Ronaldo - meilleur buteur de tous les temps en Ligue des champions avec 140 réalisations - n'avait toujours pas marqué le moindre but dans la compétition reine. Et il lui avait fallu 61 rencontres de C1 pour atteindre cette barre des 23 buts.

Le tempérament de leader de Haaland, chef de bande au langage corporel de guerrier, sera en outre le bienvenu dans n'importe quel club du monde. Et son professionnalisme exacerbé, son humilité et son acharnement au travail font de lui un joueur facile à gérer, bien éloigné des divas à la vie privée et aux sautes d'humeur dévastatrices.

S'il marque la majorité de ses buts de près grâce à son sens du placement et son accélération dans la surface, il est aussi un joueur collectif: en dix matches de Bundesliga cette saison, il a offert à ses coéquipiers cinq passes décisives, en plus de ses 13 buts.

De quoi faire de lui l'une des stars de l'année 2022 sur la planète foot même si sa sélection norvégienne n'a pas réussi à se qualifier pour la Coupe du monde au Qatar (21 novembre-18 décembre).

## Le calendrier sportif mondial de nouveau menacé par le Covid

Matches du championnat de football d'Angleterre reportés, effectifs en NBA décimés, préparation à l'Open d'Australie perturbée, retour des jauges en France... Le sport n'est pas épargné par la déferlante de cas de Covid-19 liés au variant Omicron et redoute de revivre un retour au huis clos total, voire à un arrêt des compétitions.

C'est le retour des restrictions dans les enceintes sportives françaises dont les affluences seront limitées, à partir de lundi prochain et pour trois semaines, à 2.000 personnes en intérieur et 5.000 personnes en extérieur.

Ces annonces du Premier ministre Jean Castex suivent une série de reports de rencontres dans le championnat de France de rugby et de basket. L'équipe de France masculine de handball, qui prépare l'Euro-2022, est également perturbée par plusieurs cas de Covid-19 en son sein.

Pour le Championnat d'Angleterre, son sacrosaint "Boxing Day" (le lendemain de Noël) n'a pas eu son habituel aspect festif avec trois matches reportés, dont Liverpool-Leeds. Deux matches de la 20e journée, prévue de mardi à jeudi, ont déjà été ajournés.

Au total, la Premier League a été contrainte

de reporter une quinzaine de matches sur les trois dernières journées alors que la Grande-Bretagne est confrontée à un nombre record de cas de Covid-19 causés par le variant Omicron.

Lundi, le championnat anglais a d'ailleurs révélé qu'entre le 20 et le 26 décembre, 103 cas positifs au Covid-19 avaient été révélés, sur "15.186 tests administrés aux joueurs et staffs des clubs", un record depuis le début des tests en 2020.

Le pays de Galles a lui décidé que tous les événements sportifs se dérouleront désormais à huis-clos. En Ecosse, c'est la trêve hivernale de trois semaines qui a été avancée: elle a commencé lundi au lieu du 3 janvier.

Les autres championnats européens doivent reprendre d'ici la fin de la première semaine de janvier et pourraient se retrouver également bouleversés par la propagation du variant Omicron.

En Allemagne, où la Bundesliga doit reprendre le 7 janvier, toutes les compétitions sportives, y compris les matches de football, se dérouleront désormais à huis clos.

Autre victime potentielle, le tennis. L'Open d'Australie doit débiter le 17 janvier et trois joueurs de premier plan - Rafael Nadal, Andrey

Rublev et Denis Shapovalov - ont annoncé être positifs au Covid et que leurs participations pourraient être remises en cause.

"Je dois maintenant me rétablir et je n'irai à Melbourne que quand cela sera sûr pour tout le monde", a affirmé Rublev lundi sur Twitter.

Le N.1 mondial, le Serbe Novak Djokovic, qui refuse de dire s'il est vacciné ou non contre le Covid, doit annoncer d'ici la fin de l'année s'il participera au premier tournoi du Grand Chelem de l'année. Son entourage a déjà affirmé qu'il ne participera pas à l'ATP Cup (1er-9 janvier) à Sydney, premier rendez-vous de la saison.

Pour être autorisé à rentrer en Australie et participer au tournoi, les joueurs, leur entourage et les membres de leur encadrement doivent être vaccinés.

Le ski alpin n'est pas non plus épargné: l'Américaine Mikaela Shiffrin, en tête de la Coupe du monde féminine, a annoncé lundi qu'elle avait été testée positive au Covid-19, et qu'elle manquerait donc les courses de Lienz (Autriche) mardi et mercredi qui se disputeront à huis clos.

Les cas de Covid-19 se multiplient depuis quelques semaines sur le circuit féminin de ski,

après notamment la Suisse Lara Gut-Behrami, la Néo-Zélandaise Alice Robinson et l'Autrichienne Katharina Liensberger.

Aux Etats-Unis, le championnat de basket NBA se poursuit bon an mal an, mais les équipes sont décimées par les cas de Covid, avec 27 des 30 franchises confrontées à l'épidémie, selon les chiffres publiés par la Ligue nord-américaine dimanche.

Les Atlanta Hawks sont privés ainsi de onze joueurs, les Celtics de neuf. Seule consolation: la NBA permet aux équipes de recruter des joueurs pour des contrats de courte durée qui évoluent dans le championnat de réserve pour remplacer les absents.

Toujours sur le continent américain, le championnat de hockey sur glace n'est pas épargné. La reprise après la trêve de Noël prévue lundi a été repoussée à mardi afin que la NHL puisse analyser les résultats des tests Covid-19 et évaluer l'état de préparation des équipes.

Les 14 matches prévus lundi soir ont ainsi été reportés, portant à 67 le total des rencontres reprogrammées en NHL cette saison à cause du Covid.

# Botola Pro D1 : La RSB sommée de secouer le cocotier Raja-MAS, annoncé mais non encore confirmé

Le championnat national de football Pro D1 se poursuivra ce mercredi pour le compte de la 15<sup>ème</sup> journée, ultime acte avant la fin de la phase aller du concours.

Trois rencontres sont au programme qui ne manqueront point d'intérêt à commencer par l'opposition entre la RSB et le CAYB prévue à partir de 16 heures au stade municipal de Berkane. Une confrontation qui s'annonce sous de bons auspices où la formation berkanie se trouve sommée de secouer le cocotier du

fait qu'elle reste sur deux contre-performances, une défaite à domicile contre le RCOZ et un match nul en déplacement devant le SCCM. Des points perdus en cours de route qui risquent de coûter cher au club au décompte final.

En revanche, l'équipe du Youssoufia de Berrechid, qui a démarré laborieusement le championnat, laisse une bonne impression ces derniers temps, en attestent ses deux récentes victoires de rang face au DHJ et à la JSS. Face aux Berkanis, les Hrizis au-

ront à cœur de préserver cette dynamique positive, devant leur permettre de boucler la première moitié du championnat bien peinards en milieu de tableau.

A 18h15 au stade El Abdi à El Jadida, le Difaâ aura à se mesurer au Rapid Oued Zem. Ces deux équipes ont cédé le pas lors de la précédente journée et terminer la phase aller sur une mauvaise note ne les tente guère.

Sur le papier, l'avantage est du côté des locaux mais attention au RCOZ, mieux outillé depuis qu'il est dirigé par Abdelkrim Jinani pour forcer de probants résultats en vue de troquer le fauteuil de lanterne rouge contre une place du ventre mou du classement.

Le troisième match à l'ordre du jour prévu à 18h30 aura pour acteurs la Jeunesse Salmi et l'Olympique de Safi. La formation de Had Soualem qui n'a plus gagné depuis quatre journées (sa dernière victoire remonte au 6 novembre dernier face au RCOZ) veut à tout prix mettre un terme à ce passage à vide qui n'a que trop duré. Sauf que l'OCS a repris du poil de la bête et dispose de tous les atouts pour réussir une bonne opération en dehors de ses bases.

A noter que le bal de cette 15<sup>ème</sup> journée devait être ouvert mardi par la programmation de trois matches, à savoir MCO-SCCM,



F. Ebenge

FUS-WAC et IRT-HUSA. La clôture de la phase aller est prévue jeudi avec la tenue de deux rencontres : OCK-AS FAR à 18h15 et probablement avant, à 16h00, Raja-MAS.

Un choc annoncé mais non encore confirmé, même si le Raja, dont certains joueurs ont choppé le virus Omicron, avait tenu lundi une séance d'entraînement. Les prochaines heures devront apporter les réponses concernant la programmation ou le report de cette opposition, sachant que le match AS FAR-Raja, comptant pour la 14<sup>ème</sup> journée, a été reporté à une date ultérieure.

**Mohamed Bouarab**

Coupe d'Afrique des nations

## Benoun, Rahimi et Chibi convoqués

La Fédération Royale marocaine de football (FRMF) a annoncé lundi que le sélectionneur national, Wahid Halilhodzic, a convoqué les joueurs Badr Benoun (Al Ahly/Egypte), Soufiane Rahimi (Al Ain/Emirats arabes unis) et Mohammed Chibi (AS FAR) pour rejoindre le stage de préparation de l'équipe nationale en prévision de la Coupe d'Afrique des nations (CAN).

Halilhodzic avait dévoilé, jeudi dernier, la liste des joueurs retenus pour prendre part à la phase finale de la 33<sup>ème</sup> édition de la CAN qui aura lieu du 9 janvier au 6 février 2022.

Cette liste a été marquée par la convocation pour la première fois de l'attaquant du FC Barcelone Abdessamad Ezzalzouli. La sélection nationale évoluera dans le groupe C, aux côtés du Ghana, du Gabon et des Comores.

Le Maroc affrontera le Ghana pour son premier match de la CAN, lundi 10 janvier à partir de 18h00 au stade Ahmadou Ahidjo dans la capitale camerounaise, Yaoundé.

## Tirage au sort de la C1 et la C2

*Des groupes jouables pour le WAC, le Raja et la RSB*

Le siège de la CAF au Caire a abrité mardi l'opération du tirage au sort de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération.

En Ligue des champions, le WAC et le Raja, tout comme Al Ahly et l'Espérance de Tunis, ont été retenus comme têtes de série. Les Verts figurent au groupe B avec les équipes de Horoya (Guinée), de l'Entente de Sétif (Algérie) et d'Amazulu (Afrique du Sud).

Quant aux Rouges, ils auront à défier dans le groupe D le Zamalek d'Egypte, ainsi que Petro Atletico et Esperance Sagrada d'Angola.

Le groupe A renferme Al Ahly (Egypte), Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud), Al Hilal et Al Merrikh (Soudan). Le groupe C, lui, est composé de l'Espérance et l'Etoile du Sahel (Tunisie), Chabab Belouizdad (Algérie) et Jwaneng Galaxy (Botswana).

En Coupe de la CAF, la RSB évoluera au groupe D aux côtés des équipes de Simba de Tanzanie, d'ASEC de Côte d'Ivoire et de la Garde Nationale du Niger.

## L'année sportive dans la région Marrakech-Safi

# Le basketball vole la vedette, le football déçoit

Durant l'année 2021, le basketball a volé la vedette à Marrakech avec des résultats, qui ont été au-delà des attentes des supporters de la cité ocre.

Ces résultats sont le fruit d'un travail sérieux mené par toutes les composantes du Club du Kawkab de Marrakech (KACM), section basketball, ainsi que d'une stratégie performante de formation, qui commence à donner ses fruits, malgré des contraintes d'ordre financier.

Ainsi, l'équipe féminine du KACM, section basketball, a remporté en août dernier la Coupe du Trône au titre de la saison 2020-2021 face à l'AS FAR sur le score de 76-50, en finale disputée à la salle sportive Fathallah Bouzaoui à Salé.

Il s'agit du premier sacre du Kawkab de Marrakech en Coupe du Trône, après avoir remporté, en mai dernier, son premier titre du Championnat national de basketball (dames) au titre de la saison 2018-2019 en s'imposant face à l'AS FAR (70-47).

Pour le championnat dames de l'année qui s'achève, le KACM confirme cette envolée du basketball en occupant la première place dans la poule Sud avec 6 points (3 victoires) à l'issue de la 3<sup>ème</sup> journée, alors que chez les hommes, l'emblématique club marrakchi occupe la 3<sup>ème</sup> position avec 5 points (2 victoires et 1 défaite) à l'issue de la 3<sup>ème</sup> journée.

Dans une déclaration à la MAP, le président du Club, Abdelhak Kouisser, a fait part de l'ambition du KACM de faire du basketball le premier sport populaire dans la cité ocre, relevant que cette discipline sportive attire de plus en plus de jeunes puisque pas moins de 200 enfants et jeunes sont actuellement inscrits à l'école de formation de la section basketball, ce qui dénote de la pertinence de la

stratégie de vulgarisation de ce sport menée par le bureau dirigeant.

Si les athlètes marocains ayant pris part aux Jeux paralympiques de Tokyo de 2020 ont signé une participation remarquable avec la clé 11 médailles, dont 4 en or, les champions sociétaires de l'Olympique Club de Safi (OCS), section sports pour personnes en situation de handicap, ont livré une belle prestation avec l'équipe nationale lors de ce rendez-vous mondial de plus en plus médiatisé.

Le champion safiot Azzeddine Nouiri, détenteur du titre paralympique des éditions de Londres et de Rio de Janeiro dans l'épreuve du lancer de poids, a remporté une précieuse médaille d'argent, un résultat très satisfaisant vu la conjoncture sanitaire exceptionnelle que traverse le monde, qui a imposé un arrêt des activités sportives pendant longtemps, ainsi que le report ou l'annulation de plusieurs compétitions sportives nationales et internationales.

L'athlète safiote Saida Amoudi, qui s'était illustrée avec l'équipe nationale dans le cadre de plusieurs manifestations internationales, a remporté, quant à elle, une médaille de bronze dans l'épreuve du lancer de poids. Cette championne avait été élue meilleure sportive de l'année dans le cadre de la cérémonie des "10 Diamants", organisée par le journal "Al Alam Arriadi".

Saida Amoudi avait décroché une précieuse médaille d'or à l'épreuve du lancer de poids dans le cadre du Grand prix de Tunis 2021 de para-athlétisme et deux médailles d'or dans le cadre de la 12<sup>ème</sup> édition du Grand prix international de para-athlétisme "Fazza" (Emirats Arabes Unis).

Les athlètes safiotes Abdelhadi Harti et Halima

El Mtkham se sont de leurs côtés, qualifiés respectivement aux finales du marathon et du powerlifting dans le cadre des Jeux paralympiques de Tokyo.

Les champions sociétaires de l'OCS, section sports pour personnes en situation de handicap, continuent de briller dans plusieurs disciplines sportives aux niveaux national et international.

Dans ce cadre, le club de la Cité de l'Océan a réussi récemment à s'adjuger sa première Coupe du Trône dans la discipline du para-basket (hommes).

L'OCS, section sports pour personnes en situation de handicap, avait aussi réussi courant l'année qui s'achève à accéder en première division du Championnat national para-basket.

Côté football, une crise sans précédent secoue le club emblématique de la cité ocre.

Le KACM, section football, a vécu une saison décevante en 2020-2021 à tous les niveaux avant de réussir à se maintenir en Botola Pro D2, lors de la dernière journée du championnat.

Cette traversée rude du désert se poursuit en cette phase aller de la Botola Pro D2. En effet, le KACM est englué en bas du classement avec seulement 3 points en 12 matchs (09 défaites et 03 nuls). Du jamais vu dans l'histoire de ce club fondé en 1947 et détenteur de deux sacres du championnat national (1958 et 1992), 6 Coupes du Trône (1963, 1964, 1965, 1987, 1991 et 1993) ainsi que d'une Coupe de la CAF en 1996.

Confronté à la difficulté de procéder à de nouveaux recrutements suite à une décision disciplinaire de la FIFA pour non-remboursement de dus, le représentant footballistique de la cité ocre compte sur les autorités locales, les instances élues et les acteurs économiques pour redonner un second souffle au

club et lui permettre de renouer avec les belles performances et le fil de son histoire glorieuse en tant que jalon du football marocain.

Malgré tous les contraintes, les aficionados du KACM nourrissent l'espoir d'un retour du "chevalier de la palmeraie" à son lustre d'antan, d'autant plus qu'il s'agit du 5<sup>ème</sup> club le plus titré à l'échelle du Royaume.

De son côté, l'Olympique Club de Safi (OCS), section football, seul club de la région Marrakech-Safi évoluant en Botola Pro D1, a enregistré, lui aussi, une saison sportive 2020-2021 décevante aux yeux de ses supporters, d'autant que l'équipe avait souffert pour se maintenir en Botola Pro D1.

L'OCS a terminé la Botola Pro D1 2020-2021 à la 11<sup>ème</sup> position avec 35 points (08 victoires, 11 nuls et autant de défaites).

Le club de la cité de l'Océan a entamé cette saison avec des résultats en deçà des attentes des aficionados de l'équipe, ce qui a poussé le bureau dirigeant à se séparer à l'amiable du technicien marocain Fouzi Jamal, qui a été remplacé par l'entraîneur chevronné Abderrahim Talib, qui s'est engagé à faire sortir l'équipe de cette spirale de résultats négatifs.

Au terme de la 13<sup>ème</sup> journée du championnat, le club safiot occupe la 12<sup>ème</sup> place avec 13 points.

Pour sa part, le club de la jeunesse de Benguerir (CJBG), qui évolue en Botola Pro D2 depuis la saison 2016-2017, a réussi à occuper la 8<sup>ème</sup> position durant la saison sportive 2020-2021.

Un résultat très satisfaisant pour le club rahmani, qui occupe actuellement la 12<sup>ème</sup> place avec 13 points (03 victoires, 04 nuls et 06 défaites).

**Par Fouad Benjlika (MAP)**

## A Mossoul ravagée par la guerre, la jeunesse irakienne fait son cinéma

Soulevant un pan de sa robe blanche, la mariée escalade les décombres au milieu des ruines du Vieux Mossoul. "Action!" lance l'apprenti-réalisateur, un étudiant irakien tout juste initié au cinéma dans l'ancien bastion jihadiste.

Dans la métropole du nord de l'Irak, qui porte les stigmates de la guerre contre le groupe Etat islamique (EI), un Département cinéma a vu le jour, fruit de la collaboration entre un théâtre belge, l'UNESCO et l'Institut des Beaux-Arts mossouliote.

Suivant un cursus de quatre mois, les 19 étudiants et étudiantes ont pour la première fois écrit et réalisé neuf courts-métrages, accompagnés par des professeurs venus de Belgique ou encore d'Allemagne.

"L'idée était de leur apprendre comment écrire un scénario, jouer dans un film, faire le montage", résume Milo Rau, directeur artistique du théâtre NTGent, à Gand, en Belgique, et initiateur du projet.

Caméra sur l'épaule et perche à micro à la main, ces jeunes tout juste sortis de l'adolescence ont arpenté les rues pour raconter les blessures de Mossoul et les maux de la société.

Dans la chaude lumière de décembre enveloppant les ruines du Vieux

Mossoul, Maryam en robe de mariée sort d'une maison à moitié écroulée, balayant l'horizon d'un regard douloureux à la recherche de son mari.

Sorti fumer une cigarette, Muhanad va marcher sur une mine.

Des enfants s'attroupent, des femmes du quartier s'arrêtent l'air amusé pour observer le tournage. Un voisin récalcitrant allume son générateur et refuse de l'éteindre.

"On perd la lumière", lance régulièrement un des enseignants, pressant les étudiants qui enchaînent les scènes à mesure que le soleil baisse.

Avant le tournage, Mohammed Fawaz, 20 ans, revoit le maniement de la caméra et discute avec son professeur belge Daniel Demoustier.

L'étudiant en théâtre rêve d'être acteur. Il découvre pour la première fois les coulisses du septième art.

"J'aime le cinéma depuis longtemps", confie-t-il, citant avec candeur parmi ses références les productions Marvel de superhéros américains, ou encore la saga Fast and Furious.

Avec l'arrivée de l'EI en 2014, il raconte quatre années passées à la maison sans télévision ni sorties, privé d'école. Il a alors appris l'anglais, grâce aux livres et cours informels d'un proche, enseignant la langue de Shakespeare.



Son entrée aux Beaux-Arts, une fois les jihadistes défaits en 2017, c'est un peu "le passage de l'âge de pierre à la modernité".

Lui et certains camarades ont déjà décidé "de faire des films sur Mossoul et sur la guerre", confie le garçon à la silhouette frêle, teint mat et épais cheveux noir de jais.

"Nous vivons à Mossoul, on sait tout ce qui s'est passé, les tragédies. On veut montrer tout ça au monde à travers le cinéma".

Après un mois de cours intensifs en

octobre, les étudiants ont enchaîné les tournages, pratiquant à tour de rôle les différents métiers du cinéma, explique M. Demoustier, caméraman et réalisateur.

L'équipement apporté pour la formation – caméra, objectifs, ordinateurs, sono – restera à Mossoul. "L'idée étant que les étudiants les réutiliseront et feront des films tout seuls. Si trois ou quatre d'entre eux réussissent, ce sera déjà un grand succès", ajoute-t-il.

"C'est ma première expérience en cinéma, tout était nouveau", confie tami-

dement Tamara Jamal, 19 ans, son visage encadré par un voile noir, flottant dans un ample gilet.

Dans son court-métrage, elle raconte le cauchemar d'une fillette dont le père bat sa mère.

Violences domestiques, mariage précoce, enfants des rues: "La plupart des étudiants racontent des histoires où les enfants tiennent le rôle principal", indique Susana Abdulmajid, actrice et enseignante irako-allemande, dont la famille est originaire de Mossoul.

"Il y a une sorte de volonté de retourner vers l'enfance, vers un temps d'innocence", ajoute-t-elle.

En janvier, les étudiants se mettront au montage. Leurs œuvres, allant jusqu'à cinq minutes, seront projetées à Mossoul avant d'être présentées dans des festivals européens, explique le metteur en scène Milo Rau.

Son aventure irakienne a commencé avec la pièce "Oreste à Mossoul", adaptée de la tragédie grecque d'Eschyle, montée en 2018-2019 avec la participation d'étudiants de la ville.

L'objectif maintenant est de sécuriser des financements pour assurer la pérennité du Département cinéma. Et la prochaine étape: "Créer avec des partenaires un petit festival du film à Mossoul".

## Recettes

### Velouté de poireaux et pommes de terre



#### Ingrédients :

2 poireaux  
600 g pomme de terre  
1 oignon  
25 g beurre  
10 cl crème  
1 botte cerfeuil  
1/2 c. à café  
Muscade  
1 cube  
Bouillon de volaille  
Sel et poivre

#### Préparation :

1 Epluchez les pommes de terre et coupez-les en morceaux.  
2 Faites fondre le beurre dans une cocotte, ajoutez l'oignon et les poireaux émincés. Faites blondir pendant 5 min. Versez 1 l d'eau dans la cocotte avec le cube de bouillon et les pommes de terre. Portez à ébullition, baissez le feu et couvrez.  
3 Laissez mijoter 20 min. Lorsque les légumes sont cuits, mixez-les. Faites réchauffer dans la cocotte, ajoutez la crème et la muscade. Assaisonnez.  
4 Lavez le cerfeuil, hachez-le grossièrement et ajoutez-le au velouté.

## Poutine remercie le père Noël russe de l'avoir fait président

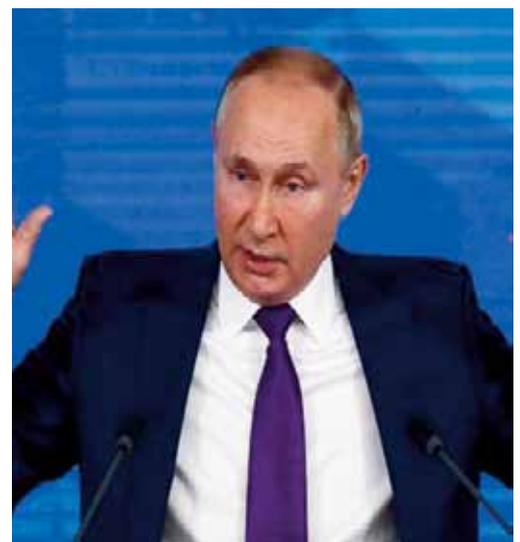
Vladimir Poutine a remercié jeudi "Ded Moroz", Grand-père Gel, le père Noël russe, de l'avoir aidé à devenir président, presque 22 ans jour pour jour après son accession au Kremlin, le 31 décembre 1999.

"Mes relations avec Grand-père Gel ont toujours été bonnes. Je lui suis reconnaissant du fait de pouvoir vous parler en ma qualité (de président), mais je suis plus reconnaissant encore au peuple russe qui m'a fait confiance pour cette fonction", a-t-il dit, interrogé sur ses relations avec cette figure.

Vladimir Poutine est devenu président par intérim de la Russie à la suite de la démission de Boris Eltsine, le 31 décembre 1999, et dirige depuis la destinée du pays. Or Ded Moroz distribue justement ses cadeaux la nuit du Nouvel An.

"J'espère qu'il ne va pas seulement nous donner des cadeaux, mais aussi réaliser les projets du pays et de chaque citoyen", a ajouté Vladimir Poutine, lors de sa conférence de presse annuelle.

Un journaliste de Veliki Oustioug, la ville où vit le Père Noël russe selon la légende, l'a aussi interrogé sur



son opinion à l'égard d'un citoyen qui a déposé une plainte contre "Ded Moroz", l'accusant de ne pas avoir réalisé ses souhaits 23 ans durant.

"Je peux me faire l'avocat de Ded Moroz et rappeler au plaignant que Ded Moroz ne réalise les souhaits que des garçons et filles qui ont été sages.

Que (le plaignant) analyse son comportement", a répondu M. Poutine.

Ded Moroz, figure barbu et très similaire au père Noël, distribue des cadeaux aux enfants la nuit du Nouvel An à travers toute l'ex-URSS. Il est assisté de sa petite-fille, Snégourotchka, la fille de neige.